

PROMOUVOIR
LA PARTICIPATION
DES ENFANTS
AU PROCESSUS
DECISIONNEL
DEMOCRATIQUE

Gerison Lansdown



UNICEF
Innocenti Insight

PROMOUVOIR
LA PARTICIPATION
DES ENFANTS
AU PROCESSUS DECISIONNEL
DEMOCRATIQUE

Gerison Lansdown



Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
Centre de recherche Innocenti
Florence - Italie

REMERCIEMENTS

Je souhaite exprimer ma reconnaissance à Bill Bell de *Save the Children*, Royaume-Uni, pour m'avoir fourni des exemples de participation, et à Roger Hart, Carolyn Willow, Keiko Watanabe et Susan Fountain pour leurs précieux commentaires.

A Rosa, une jeune personne extraordinaire et très aimée.

Couverture, projet graphique : Miller, Craig & Cocking, Oxfordshire - Royaume-Uni

Mise en page et photocomposition : Bernard & Co, Sienne - Italie

Imprimé par : Arti Grafiche Ticci, Sienne - Italie

ISBN 88-85401-74-0

July 2001

Photo de couverture : Afrique du Sud, Journée du Commonwealth des enfants, Durban © Giacomo Pirozzi; Panos Pictures, Londres



LE CENTRE DE RECHERCHE INNOCENTI DE L'UNICEF

Le Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, situé à Florence, en Italie, a été créé en 1988 pour renforcer le potentiel de recherche du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et soutenir son engagement en faveur des enfants du monde entier. Le Centre (connu officiellement sous le nom de Centre international pour le développement de l'enfant) contribue à déterminer et à approfondir les domaines d'activité de l'UNICEF présents et à venir. Ses principaux objectifs consistent à améliorer la compréhension internationale des questions liées aux droits des enfants ainsi que les politiques économiques et sociales à cet égard. Par son travail de recherche et de mise en valeur du potentiel le Centre contribue à faciliter la pleine application de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement.

Les publications du Centre entendent contribuer à un débat global sur des questions relatives aux droits des enfants et comprennent un vaste éventail d'opinions. Le Centre peut donc produire des publications qui ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les approches de l'UNICEF sur certains thèmes. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et sont publiées par le Centre afin de stimuler et de faire avancer le dialogue sur les droits des enfants.

Le Centre collabore avec l'*Istituto degli Innocenti*, son institution d'accueil à Florence, dans des domaines de travail spécifiques. Il est financé essentiellement par le gouvernement italien, tandis que certains projets particuliers bénéficient également de subventions de la part d'autres gouvernements, d'institutions internationales et de sources privées, y compris des comités nationaux de l'UNICEF. En 1999/2000 le Centre a reçu des fonds des gouvernements du Canada, de la Finlande, de la Norvège, de la Suède, et du Royaume-Uni, ainsi que de la Banque mondiale et des comités nationaux de l'UNICEF d'Australie, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les points de vue de l'UNICEF.

Table des matieres

INTRODUCTION	v
1. L'IMPORTANTCE DE LA PARTICIPATION	1
1.1 Le contexte	1
1.2 Que dit exactement l'article 12 ?	1
1.3 Quand les adultes ne savent pas écouter les enfants	3
1.4 L'importance d'écouter les enfants	4
1.5 Les arguments fréquemment avancés pour s'opposer à la participation des enfants	8
2. LA PRATIQUE DE LA PARTICIPATION	9
2.1 Les potentialités de participation des enfants	9
2.2 Les principes de la participation démocratique	9
2.3 Instructions pratiques pour promouvoir une participation efficace	10
2.4 Exemples pratiques de participation des enfants	16
3. LA PARTICIPATION DES ENFANTS AUX CONFERENCES	31
3.1 Les questions à aborder	31
3.2 Exemples récents de conférences auxquelles ont participé des enfants	39
Matériel de référence supplémentaire	47

INTRODUCTION

Depuis l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) la 'participation de l'enfant' a fait l'objet d'un flot croissant d'initiatives allant des recherches et publications aux conférences et projets concrets. Au cours des dix dernières années les activités ont progressé du niveau local au niveau international, dans des contextes extrêmement variés, associant des enfants de tous âges, dans des pays du monde entier, et à partir de toutes les situations sociales et économiques imaginables. Les administrations nationales et locales, les institutions des Nations Unies, les ONG internationales et nationales, les associations et les écoles ont commencé à explorer ce que nous entendons par consultation, participation, partenariat et autonomisation.

Cela relève encore grandement, bien sûr, du stade expérimental. Différentes pratiques ont été introduites, différentes définitions de la participation sont à l'étude, différents niveaux de pouvoir sont partagés. Des débats passionnés ont lieu sur le degré adéquat de priorité à accorder à la participation dans une perspective tant pratique que de droits humains, ainsi que sur la question de savoir si la participation est une fin en soi, un moyen de réaliser la promotion et la protection des droits humains, ou l'un et l'autre. 'Expérimental' signifie que parfois, inévitablement, on se trompera de parcours et on commettra des erreurs. 'Expérimental' sous-entend aussi, toutefois, qu'un effort conscient et constant doit être fait pour analyser les processus et les résultats et tirer parti des erreurs commises.

Ecouter les enfants et prendre en considération ce qu'ils ont à dire n'a guère marqué les relations interpersonnelles ou l'organisation sociétale. L'idée de participation lancée dans la CDE requiert d'importants - et dans certains cas profonds - changements des comportements culturels à l'égard des enfants. Même des adultes totalement favorables au principe de permettre aux enfants d'exprimer leurs points de vue peuvent se trouver mal à l'aise face aux modes, aux instruments et aux implications liés à la mise en pratique de ce principe. En fait, les enfants eux-mêmes ressentent fréquemment des sentiments de gêne semblables.

Cette publication a été réalisée dans le contexte de cet environnement changeant et mouvementé. Elle préconise que l'on s'engage à respecter le droit des enfants à être écoutés et insiste sur la nécessité de consolider les pratiques existantes et d'en tirer des leçons. Elle s'appuie en grande partie sur les travaux de recherche et de réflexion déjà publiés dans ce domaine ainsi que sur une vaste gamme d'initiatives internationales. Elle souhaite fournir ainsi des directives pratiques à partir des enseignements tirés à ce jour de la collaboration avec les enfants considérés en tant que partenaires. Elle ne prétend absolument pas être une bible, mais entend simplement contribuer à développer des instruments au service de ceux qui considèrent le droit des enfants à être écoutés comme un moyen de promouvoir et de protéger leurs autres droits.

*Gerison Lansdown
Expert-conseil pour les droits de l'enfant*

1. L'IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION

1.1 LE CONTEXTE

De puis de nombreuses années il est largement reconnu, en principe, que les enfants ont droit au plein exercice de leurs droits sociaux et économiques : à l'éducation, aux soins sanitaires, à un niveau de vie leur permettant de se développer comme il se doit, au jeu. De même, le précepte selon lequel l'enfance est une période qui requiert une protection spéciale – contre les abus, la négligence et l'exploitation – n'est pas nouveau. Alors que pour des millions d'enfants ces droits sont violés de manière flagrante, la plupart des sociétés dans le monde s'accordent amplement sur l'importance d'œuvrer pour que cela change. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, qui pour la première fois dans l'histoire du droit international reconnaît formellement et explicitement ces droits aux enfants, apporte aussi une dimension supplémentaire au statut des enfants en reconnaissant que ceux-ci sont des sujets de droits et non de simples bénéficiaires de la protection des adultes, et que ces droits réclament légitimement que les enfants eux-mêmes soient entendus.

La reconnaissance des enfants en tant que sujets de droits est exprimée, explicitement ou implicitement, dans plusieurs articles de la Convention :

Article 5 : il incombe aux parents d'orienter et de conseiller l'enfant d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités.

Article 9 : l'enfant ne doit pas être séparé de sa famille sans avoir le droit d'exposer son propre point de vue.

Article 12 : l'enfant a le droit d'être entendu et pris en considération.

Article 13 : l'enfant a droit à la liberté d'expression.

Article 14 : l'enfant a droit à la liberté de conscience, de pensée et de religion.

Article 15 : l'enfant a droit à la liberté d'association.

Article 16 : l'enfant a droit à la protection de sa vie privée.

Article 17 : l'enfant a droit à l'information.

Article 29 : l'enfant a droit à une éducation qui lui inculque le respect des droits de l'homme et de la démocratie.

L'article 12, qui insiste sur la 'visibilité' de l'enfant dans son propre droit, est fondamental. Son application, parallèlement à celle des autres droits civils, implique de reconsidérer de façon profonde et radicale le statut des enfants dans la plupart des sociétés ainsi que la nature des rapports adulte/enfant. Il demande que nous commençons à écouter ce que disent les enfants et à les prendre au sérieux. Il demande que nous reconnaissons la valeur de leur expérience, de leurs opinions et de leurs soucis spécifiques. Il demande également que nous nous interroguions sur la nature des responsabilités des adultes à l'égard des enfants. Reconnaître que les enfants ont des droits ne signifie pas que les adultes n'aient plus de responsabilités envers eux. Au contraire, les enfants ne peuvent ni ne doivent être laissés seuls dans la lutte indispensable pour obtenir le respect de leurs droits. Ce qui est sous-entendu dans la Convention et dans sa philosophie de respect de la dignité des enfants, est que les adultes doivent apprendre à collaborer plus étroitement avec les enfants pour les aider à construire leur existence, à élaborer des stratégies de changement, et à exercer leurs droits.

1.2 QUE DIT EXACTEMENT L'ARTICLE 12 ?

1. *Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.*

2. *A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'une organisation approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.*

Il est important d'avoir les idées claires sur ce que l'article 12 dit et sur ce qu'il ne dit pas. Il ne donne pas aux enfants le droit à l'autonomie. Il ne donne pas aux enfants le droit de contrôle sur toutes les décisions sans tenir compte de leurs implications tant pour eux-mêmes que pour les autres. Il ne donne pas aux enfants le droit de fouler aux pieds les droits de leurs parents. Toutefois, il s'oppose effectivement de façon radicale et profonde aux comportements traditionnels selon lesquels les enfants devraient être vus et non entendus.

■ 1.2.1. Tous les enfants sont capables d'exprimer une opinion

Il n'y a pas de limite d'âge inférieure imposée à l'exercice du droit de participation. Celui-ci est donc étendu à tout enfant ayant une opinion sur une question l'intéressant. Les très jeunes enfants ainsi que certains enfants handicapés peuvent avoir des difficultés à formuler leurs opinions par le biais du langage mais peuvent être encouragés à s'exprimer à travers le dessin, la poésie, le jeu, l'écriture, les ordinateurs, ou par signes.

■ 1.2.2 Le droit d'exprimer librement leurs opinions

Si l'on veut que les enfants soient capables d'exprimer leurs opinions, il faut que les adultes leur fournissent la possibilité de le faire. Autrement dit, l'article 12 impose l'obligation aux adultes, en leur qualité de parents, de spécialistes et de politiques, de garantir que les enfants soient mis en mesure de donner leur avis sur tous les sujets appropriés et encouragés en ce sens. Cela ne signifie pas, bien sûr, que l'on doive demander leur avis aux enfants s'ils ne sont pas disposés ou intéressés à le faire.

■ 1.2.3 Le droit d'être entendu sur toute question les intéressant

Le droit d'être entendu s'étend à toutes les actions et décisions concernant la vie des enfants,

au sein de la famille, de l'école, des communautés locales, et au niveau politique national. Il s'applique à la fois aux questions concernant les enfants pris individuellement, comme le fait de décider de leur domicile à la suite du divorce des parents, et aux questions concernant l'ensemble des enfants, comme la législation établissant l'âge minimum pour le travail à temps plein. Il est important de reconnaître que de nombreux domaines des politiques publiques et de la législation ont un impact sur la vie des enfants ; les transports, le logement, la macroéconomie, l'environnement, ainsi que l'éducation, l'aide à l'enfance et la santé publique ont tous des conséquences pour les enfants.

■ 1.2.4 Le droit d'être pris au sérieux

Il ne suffit pas de reconnaître aux enfants le droit d'être écouté. Il est également important de prendre en considération ce qu'ils ont à dire. L'article 12 insiste sur le fait que les opinions de l'enfant soient prises en considération et pèsent sur les décisions le concernant. Evidemment, cela ne veut pas dire que l'on doive acquiescer à tout ce que dit l'enfant, mais simplement qu'on accorde à son opinion une juste considération.

■ 1.2.5 Eu égard à leur âge et à leur degré de maturité

La considération que l'on doit accorder aux opinions des enfants doit refléter leur niveau de compréhension des questions abordées. Cela ne signifie pas que l'opinion des jeunes enfants aura automatiquement moins de poids. Il y a de nombreuses questions que les très jeunes enfants sont capables de comprendre et sur lesquelles ils peuvent donner des avis sensés. Les capacités ne se développent pas uniformément selon de rigides étapes évolutives. Le contexte social, la nature de la décision, le vécu de l'enfant, et le degré d'assistance des adultes sont autant d'éléments qui influencent la capacité des enfants à comprendre les questions les concernant.

Les implications de l'article 12

L'article 12 est un article de fond, octroyant aux enfants le droit d'avoir un rôle actif dans leur propre existence et de participer aux décisions les concernant. Mais, comme pour les adultes, la participation démocratique n'est pas une fin en soi. C'est un moyen pour obtenir justice, pour influencer les résultats et pour

dénoncer les abus de pouvoir. Autrement dit, c'est aussi un droit procédural qui permet aux enfants de s'opposer aux violations ou à la méconnaissance de leurs droits et d'entreprendre des actions pour promouvoir et protéger ces droits. Il permet aux enfants de contribuer à faire respecter leurs intérêts supérieurs.

■ 1.3 QUAND LES ADULTES NE SAVENT PAS ECOUTER LES ENFANTS

Il existe un ensemble impressionnant de preuves montrant comment les comportements dominants, basés sur l'idée que les adultes savent mieux et agiront dans l'intérêt de l'enfant, n'ont pas répondu à l'attente de nombreux enfants. Cet échec a souvent été dû à un refus d'écouter directement la voix des enfants. De quelle façon cela s'est-il produit ?

■ 1.3.1 Les adultes peuvent abuser de leur pouvoir sur les enfants

Les adultes en position de force par rapport aux enfants peuvent jouer et abuser de leur pouvoir au détriment du bien-être de l'enfant. Les exemples ne manquent pas. Il est maintenant solidement établi que dans tous les pays du monde des enfants subissent des violences physiques et sexuelles au sein de leurs propres familles¹. Par ailleurs, au cours des années 1980 et 1990, il fut dénoncé à grande échelle à quel point les enfants placés en établissements étaient victimes d'abus systématiques de la part des adultes mêmes chargés de veiller à leur bien-être. Les exemples les plus célèbres et les plus médiatisés venaient de certains pays de l'Europe de l'Est, mais des enfants ont enduré des situations semblables dans des pays plus riches comme le Royaume-Uni et la république d'Irlande.

l'ensemble de la sphère professionnelle ont été à la base de décisions inappropriées, voire carrément nuisibles aux enfants, tout en prétendant agir dans leur intérêt. La caractéristique de telles actions est l'omission constante de consulter ou de faire participer les enfants eux-mêmes. Il n'est pas nécessaire d'aller chercher des preuves bien loin : l'évacuation des enfants pendant la Seconde Guerre Mondiale, le placement des enfants dans de vastes établissements inhospitaliers où ils souffrent sur le plan émotionnel et psychologique, la pratique dans certains pays, à la suite d'un divorce, de confier automatiquement la garde des enfants ou au père ou à la mère sans tenir compte du contexte, l'échec de la mise en place de services d'éducation pour les enfants handicapés, les tentatives de retirer les enfants de la rue pour les mettre en établissement, etc... On reconnaît maintenant de plus en plus que ces pratiques ont fait aux enfants plus de mal que de bien, mais toutes ont été - et dans de nombreux cas sont encore - justifiées par les adultes tandis que les enfants eux-mêmes n'ont pas été entendus.

■ 1.3.3 Les droits des parents passent avant ceux des enfants

Les politiques publiques font souvent passer les droits et les intérêts des parents avant ceux des enfants, même lorsque cela comporte des conséquences préjudiciables au bien-être des enfants. Et bien entendu les parents, en tant qu'adultes et

Refuser la parole aux enfants favorise l'impunité des auteurs de violences

Au Royaume-Uni plusieurs enquêtes publiques effectuées dans les années 80 et 90 ont constaté la pratique étendue et systématique de violences physiques et sexuelles exercées par le personnel dans des établissements d'enfants pendant de nombreuses années, au sein d'une atmosphère de connivence, d'incurie, d'indifférence et de silence de la part des adultes. L'une des leçons les plus importantes à en tirer est que ces violences ont pu se poursuivre du fait

qu'il était dénié aux enfants tout droit de s'opposer à ce qui leur arrivait². On ne croyait pas à ce qu'ils racontaient et on leur refusait l'accès à toute filière susceptible de les aider à formuler leurs problèmes. En fait, ceux qui osaient se plaindre étaient exposés à d'ultérieures violences. Autrement dit, les adultes impliqués pouvaient nuire en toute impunité aux intérêts des enfants car ceux-ci n'avaient pas droit à la parole.

■ 1.3.2 Les adultes n'agissent pas toujours dans l'intérêt supérieur de l'enfant

Des actions nuisibles au bien-être des enfants ne se produisent pas uniquement lorsque les adultes exploitent ou négligent délibérément les enfants. Au cours du 20^{ème} siècle, des adultes assumant des responsabilités à l'égard des enfants dans

1 Voir, par exemple, les commissions d'enquête sur les violences, Etats-Unis, Royaume-Uni, Australie

2 *The Pindown Experience and the Protection of Children : The Report of the Staffordshire Child Care Enquiry*, Levy A. et Kahan B. Staffordshire County Council, 1991 et *The Leicestershire Inquiry 1992*, Kirkwood A. (Conseil du comté de Leicester, 1993); *Lost in Care*, the Tribunal of Inquiry into abuse of children in care in Clywd and Gwynedd, Sir Ronald Waterhouse, DH/Welsh Office 2000

électeurs, ont plus de possibilités d'influencer les gouvernements et d'y avoir accès que les enfants. Par exemple, les châtiments corporels envers les enfants persistent dans de nombreux pays du monde bien que le Comité pour les droits de l'enfant ait clairement établi que cela constitue une violation de l'article 19 de la Convention relative aux droits de l'enfant, le droit d'être protégé contre toute forme de violence. Les parents défendent cette pratique au nom de la nécessité d'une discipline efficace. Il a cependant été clairement démontré que les châtiments corporels envers les enfants ne représentent pas une forme de discipline efficace, qu'ils sont le plus souvent néfastes, et que c'est une forme de punition qui peut facilement dégénérer³. Il est rare qu'on demande aux enfants leur opinion sur la pratique des châtiments corporels.

■ 1.3.4 Les politiques publiques méconnaissent souvent l'intérêt des enfants

Les politiques négligent souvent les intérêts des enfants au profit de groupes d'intérêt plus puissants. Ce n'est pas que l'on méconnaisse systématiquement le sort des enfants, mais plutôt que ni leur voix ni l'influence des politiques publiques sur leur vie ne sont perçues lors des forums décisionnels et ne constituent de ce fait jamais un des thèmes majeurs de l'actualité politique.

Dans très peu de pays du monde - l'Afrique du Sud, la Norvège et la Suède étant au nombre des rares exceptions - existe la moindre analyse réelle

des villes et des cités conçues en pensant aux enfants, on juge souvent leur présence indésirable dans les rues et dans les magasins, surtout lorsqu'ils sont en groupe. Les espaces publics sont considérés comme la 'propriété' des adultes et l'apparition des jeunes dans ces espaces est perçue comme une intrusion.

■ 1.4 L'IMPORTANCE D'ECOUTER LES ENFANTS

■ 1.4.1 Cela mène à de meilleures décisions

Les enfants possèdent une somme exclusive d'expériences et de connaissances à partir de laquelle ils forment leurs opinions et leurs idées. Dans trop de pays, toutefois, on néglige ou on refuse même de reconnaître la légitimité de leur contribution au processus décisionnel. Une grande partie de la politique gouvernementale a une influence directe ou indirecte sur la vie des enfants mais elle n'en est pas moins le plus souvent conçue et appliquée sans qu'on sache quels seront ses effets sur la vie quotidienne des enfants et leur bien-être présent et futur. La plupart des pays du monde s'emploient à améliorer les possibilités et les conditions d'éducation des enfants. Très peu d'entre eux cependant prennent la moindre mesure pour entendre de la bouche des enfants eux-mêmes ce que donnent les méthodes d'enseignement, si le programme est pertinent, quels éléments influencent les taux d'abandon scolaire et l'absentéisme,

Les enfants ont une opinion différente de celle des adultes sur la nature des châtiments corporels

En 1998 un exercice de consultation effectué en Angleterre avec 70 enfants âgés de 5 à 7 ans a fourni des indices éloquentes de l'humiliation, de la souffrance et du sentiment de rejet éprouvés par les enfants lorsque leurs parents les battaient. Interrogés sur ce que représentaient pour eux une 'fessée', ils ont tous répondu des 'coups'. Leurs commentaires sur les sensations éprouvées comprenaient des expressions du

genre « *c'est comme si quelqu'un vous tapait avec un marteau* », « *c'est comme si on vous cassait les os* », « *c'est comme si on saignait* » ou « *ça fait mal, c'est cruel et ça fait souffrir* ». Leurs récits sont en nette contradiction avec l'opinion largement diffusée par de nombreux parents selon laquelle ce genre de châtimement est administré avec amour, ne produit pas de souffrance réelle et n'est appliqué qu'en dernier lieu⁴.

des dépenses publiques pour établir si la proportion dévolue aux enfants et à leur bien-être reflète soit leur degré de besoin soit leur représentation au sein de la communauté.

Dans de nombreuses villes partout dans le monde, la sphère publique manifeste une intolérance croissante à l'égard des enfants. Loin de créer

3 *Hitting People is Wrong – and Children are People Too*, Epoch Worldwide/Radda Barnen, Londres, Strauss M.A.; *Beating the Devil out of Them: Corporal Punishment in American Families*, 1994, Lexington Books, New York; *Summary Report of the AMA Commission on Violence and Youth*, 1993, American Psychological Association, Washington DC

4 *It Hurts You Inside*, Willow and Hyder, National Children's Bureau/Save the Children, 1998

Il est prouvé que les intérêts des enfants sont méconnus

Les enfants n'ont guère été pris en considération lors de l'établissement des programmes d'alignement structurel des années 80, malgré les effets catastrophiques de la réduction des investissements dans le secteur social, et la privatisation des services d'éducation et de santé qui les ont accompagnés. Dans de

nombreux pays de l'Union européenne – par exemple en Belgique, au Danemark, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni – les enfants ont souffert de la pauvreté de façon disproportionnée dans les années 80 et 90 du fait de politiques économiques qui ont méconnu leurs besoins⁵.

comment améliorer le taux de fréquentation, ce qu'il faut faire pour promouvoir l'intégration des filles, ou comment valoriser la bonne conduite et instaurer une discipline efficace. Les faits démontrent que les écoles collaborant avec les enfants au

considération ou utilisée pour élaborer des stratégies de lutte contre ces problèmes. Il en résulte que leurs possibilités de jeu, d'amitié, d'indépendance grandissante et d'exploration sont niées au nom de leur protection.

Les enfants ont des façons de voir différentes de celles des adultes

Un exemple intéressant du contraste entre les idées des adultes et la réalité de la vie des enfants a été mis en lumière par un projet entrepris avec des enfants de 4 à 5 ans dans un quartier pauvre de Londres au Royaume-Uni en 1993⁶. On demanda aux enfants de réaliser une peinture murale de leur environnement tel qu'il était et tel qu'ils aimeraient le voir. Les chercheurs constatèrent que les enfants

n'étaient pas d'accord avec la décision de l'administration locale de faire pousser du gazon (généralement considéré comme le revêtement le plus approprié) sur les terrains de jeu. Les enfants voulaient plutôt des sols de béton car l'herbe empêchait de distinguer le verre brisé, les excréments des chiens, et les seringues abandonnées par les drogués.

sein de structures plus démocratiques tendent à être plus harmonieuses et bénéficient de meilleures relations personnel/élèves ainsi que d'un contexte d'apprentissage plus efficace⁷. Des enfants qui se sentent valorisés, qui comprennent qu'il existe des systèmes pour combattre les injustices et qui sont consultés sur le développement des politiques scolaires, sont bien plus susceptibles de respecter l'environnement scolaire. Si l'on veut endiguer le taux d'abandon dévastateur des élèves dans de nombreux pays du monde, les écoles doivent devenir des lieux où les enfants ont envie d'aller, où l'on respecte leurs préoccupations. Pour qu'ils fassent l'expérience qu'en quelque sorte l'école leur appartient et qu'ils se sentent engagés et responsables à son égard, ils doivent avoir la possibilité de donner leur avis sur les décisions, les politiques et les structures scolaires qui les concernent quotidiennement.

Dans de nombreuses sociétés, on constate que les enfants sont de plus en plus exposés à des dangers dans leur environnement local ; la crainte de la traite d'enfants, des drogues, de la violence et des abus sexuels a conduit à imposer des contrôles croissants à leur liberté et à leur mobilité. Cependant leur propre expérience est rarement prise en

Les campagnes nationales et internationales pour mettre fin au travail des enfants ont souvent échoué à s'attaquer à la réalité de la vie des enfants travailleurs. En omettant de consulter les enfants et leurs familles, ces campagnes ont parfois abouti à une ultérieure détérioration de la situation des enfants. Si nous voulons prendre les meilleures décisions possibles, nous avons besoin des meilleures informations disponibles. Il est essentiel, pour développer des politiques publiques efficaces, de consulter les enfants et de s'appuyer sur leur façon de voir, sur leur savoir et sur leurs idées. De plus les enfants sont souvent moins cyniques, plus optimistes et plus souples dans leur attitude à l'égard de l'avenir et des changements.

⁵ *Children, Economics and the EU – Towards Child Friendly Policies*, Radda Barnen, pour le compte du ICSA, Stockholm, 2000

⁶ Stepney and Wapping Community Child Health Project, Stepney Community Nursing Development Unit, programme de recherche et de développement 1993-95

⁷ Voir par exemple *The Euridem Project*, Davies and Kirkpatrick, Children's Rights Alliance for England, Londres, 2000

Le manque d'écoute peut produire des décisions erronées

Au Bangladesh des enfants licenciés par des usines de confection à la suite d'une campagne menée par les Américains pour mettre fin au travail des enfants de moins de 15 ans dans cette branche de l'industrie, se retrouvèrent contraints de prendre des emplois moins appropriés et plus dangereux que les précédents⁸. De même, de nombreuses initiatives visant à retirer les enfants de la rue et à les placer dans des établissements publics où ils sont logés et éduqués, ont échoué pour avoir omis de demander l'avis

des enfants eux-mêmes. Les programmes qui se sont révélés efficaces sont ceux qui cherchent à renforcer les capacités des enfants en travaillant avec eux, de façon que leur expérience spécifique alimente le développement d'interventions et de services appropriés. Par exemple le Bangladesh met actuellement au point des programmes de formation professionnelle pour les enfants, à travers des ateliers associant des groupes d'enfants appartenant à toutes les catégories d'emploi.

1.4.2 Cela renforce le respect et la compréhension de la démocratie

Tant dans les démocraties de longue date que dans les nouvelles, les enfants ont besoin de faire l'expérience des implications des mécanismes du processus décisionnel démocratique. Dans les pays confrontés à des tensions et des conflits intérieurs qui menacent la démocratie, ce genre d'expérience revêt une signification encore plus grande. Les enfants doivent avoir la possibilité d'apprendre ce que sont leurs droits et leurs devoirs, de quelle façon leur liberté est limitée par les droits et la liberté des autres et comment leurs actions peuvent avoir des répercussions sur les droits des autres. Ils doivent avoir la possibilité de participer au processus décisionnel démocratique au sein de l'école et de la communauté locale, et apprendre à se conformer aux décisions qui s'ensuivent. Ce n'est qu'en faisant l'expérience du respect accordé à leurs propres opinions et en découvrant l'importance du respect dû à celles des autres que les enfants acquerront la capacité et la volonté d'écouter les autres et de commencer ainsi à comprendre les procédés et la valeur de la démocratie. C'est en apprenant à discuter et à exprimer leurs points de vue, ainsi qu'en constatant que leurs opinions sont prises en considération, que les enfants acquerront les connaissances et les compétences nécessaires pour développer leur réflexion et exercer leur jugement face aux multiples questions auxquelles ils seront confrontés d'ici l'âge adulte. Il est regrettable que lorsque la démocratie est étudiée à l'école, cela se traduise souvent par des activités de simulation, par exemple en imitant des élections officielles ou des opérations des Nations Unies, sans que soit faite la moindre référence à l'exercice arbitraire quotidien du pouvoir à l'école. Ce qu'il faut, c'est développer le processus de participation des enfants dans tous les cadres institutionnels

pour qu'ils comprennent que les institutions sont en fait les instruments de la démocratie, et que la démocratie ne se réduit pas à élire un gouvernement national.

Il est largement établi que les jeunes sont de plus en plus insatisfaits du processus politique officiel dans de nombreux pays d'Europe ainsi qu'en Amérique du Nord, où les taux d'inscription aux registres électoraux ainsi que les taux de vote effectif sont bas en ce qui les concerne⁹. Promouvoir la participation des jeunes leur permettrait de s'informer et de comprendre les processus politiques et renforcerait leur intérêt et leur respect de la démocratie. Il est d'ailleurs établi que les enfants voudraient indiscutablement avoir davantage leur mot à dire sur ce qui les concerne. Le cynisme et l'absence d'engagement actif dans les structures politiques existantes ne sont pas forcément synonymes d'un manque d'intérêt envers les questions politiques.

De nombreux enfants dans de nombreux pays du monde ont l'impression que leur avis ne compte pas, qu'ils n'ont aucune influence et que la démocratie ne fonctionne pas pour eux. Sur le plan formel, la plupart des enfants ne peuvent pas voter avant 18 ans et sont ainsi privés d'exercer le moindre rôle dans les institutions démocratiques représentatives officielles. La Bosnie-Herzégovine, le Brésil, la Croatie, Cuba, l'Iran, le Nicaragua, les Philippines, la Serbie, le Monténégro et la Slovénie sont les seuls pays à avoir ramené le droit de vote au-dessous de 18 ans.

Toutefois la démocratie peut être entendue en termes beaucoup plus vastes que la participation à la société civile. De nombreux groupes tra-

⁸ In *Children's Words*, UNICEF Bangladesh, 1997

⁹ Voir par exemple 'General Election: First Time Voters', MORI, 1997 et *Freedom's Children*, Wilkinson et Mulgan, Demos, Londres, 1995

ditionnellement désavantagés - par exemple les femmes et les handicapés - ont engagé un dialogue croissant avec les politiciens au niveau local et national pour obtenir une plus grande reconnaissance de leurs problèmes. Les instruments de la démocratie parlementaire se sont révélés insuffisants à refléter leurs intérêts. N'ayant même pas accès aux processus démocratiques officiels, les enfants ont une demande encore plus forte de participation politique comparable. L'exclusion du processus de participation frappe les enfants d'une double discrimination. Elle représente un déni de leur droit fondamental à être écoutés et pris en considération dans le cadre de décisions les concernant sur le plan de la législation, de la politique, de l'affectation des ressources, tel qu'établi dans l'article 12 de la CDE. Cette exclusion aboutit à nier aux enfants le droit d'influencer l'exercice d'autres droits.

■ 1.4.3 Cela protège mieux les enfants

Nous ne découvrons véritablement nos droits et n'y croyons vraiment qu'en les exerçant. Avoir voix au chapitre en ce qui concerne les propres droits est donc essentiel à leur réalisation. Certains ont avancé que l'octroi de droits aux enfants les prive de la protection des adultes, que si leurs opinions sont prises en considération, ils prendront des décisions et entreprendront des actions qui leurs feront courir des risques. C'est là se méprendre sur la nature des droits énoncés dans la CDE. Comme il a été dit plus haut, la Convention ne donne pas aux enfants les pleins droits des adultes, mais le droit d'être entendus et d'exercer progressivement une responsabilité décisionnelle croissante en fon-

lences sexuelles subies par les enfants au sein de la famille, par exemple, n'a servi qu'à protéger l'auteur des violences. Lorsqu'on reconnaît à l'enfant le droit de se révolter contre une situation et qu'on lui donne les moyens de le faire, il lui est beaucoup plus facile de dénoncer abus et violences. Les enfants encouragés à parler sont mis en mesure de s'opposer à la violation de leurs droits et ne dépendent pas uniquement de la protection des adultes. En outre les adultes ne peuvent agir pour protéger les enfants que s'ils savent ce qui se passe dans la vie de ceux-ci, et seuls les enfants peuvent les en informer. On ne peut s'attaquer avec efficacité à la violence exercée contre les enfants dans les prisons, aux abus perpétrés dans les foyers de placement, au racisme dans les écoles ou à la représentation tendancieuse des enfants dans les médias, que si les enfants peuvent raconter leur histoire à des personnes habilitées à prendre des mesures appropriées.

■ 1.4.4 Il s'agit d'un droit humain fondamental

Toutes les personnes ont le droit d'exprimer leur opinion sur toute décision concernant directement leur existence, et les enfants aussi sont des personnes. Qu'il s'agisse d'une décision individuelle sur le domicile de l'enfant à la suite du divorce des parents ou de questions plus générales comme les règles imposées à l'école, l'âge minimum légal pour le travail à plein temps, ou la représentation des enfants dans les médias, les enfants ont le droit d'exprimer leurs préoccupations, de participer au développement des politiques et d'être pris en considération.

Les enfants sont intéressés à participer

Une enquête a été menée en Autriche en 1997 auprès de 800 jeunes de 13 à 17 ans pour savoir s'ils étaient intéressés à une information et à une participation politiques. 93% souhaitaient être informés de tout nouveau projet dans leur municipalité et 65% souhaitaient des heures de consultation pour les jeunes avec les représentants politiques¹⁰. Les résultats révélèrent que la plupart désiraient une majeure participation.

L'opinion partagée par beaucoup de jeunes est

résumée par le commentaire d'un des participants à un débat avec des jeunes, dirigé par Euronet, une organisation européenne de droits des enfants, pour sonder leurs opinions sur la discrimination à l'égard des enfants : « Il y a un tas de gens qui veulent donner leur avis mais ou ils n'en savent pas assez sur la façon de s'y prendre ou ils ont effectivement la parole mais personne n'en tient compte, ce qui fait qu'ils ne diront plus rien »¹¹.

tion de l'évolution de leurs capacités. Si les enfants sont encouragés à exprimer leurs préoccupations et ont la possibilité de donner leur avis, ils seront bien mieux protégés. Le silence qui a entouré les vio-

10 'Jugendliche reden mit', rapport non publié, Riepl et Riegler, Graz: Kommunale Beratungsstelle für Kinder und Jugendinitiativen, 1997

11 *Challenging Discrimination against Children*, G. Lansdown, Euronet, Bruxelles, 2000

Pourquoi les enfants veulent être associés aux questions qui les concernent

- Cela leur fournit de nouvelles compétences
- Cela renforce leur estime de soi
- Cela les aide à lutter contre le sens d'impuissance souvent associé à l'enfance
- Cela leur permet de s'attaquer aux violations et à la méconnaissance de leurs droits
- Ils ont beaucoup de choses à dire
- Ils pensent que les adultes se trompent souvent
- Ils considèrent que leur contribution pourrait mener à de meilleures décisions
- Ils considèrent qu'il est juste de les écouter lorsqu'il s'agit de leur vie
- Ils veulent contribuer à un monde meilleur
- Cela peut être amusant
- Cela donne la possibilité de rencontrer d'autres enfants de milieux et d'âges différents possédant une expérience diverse

1.5 LES ARGUMENTS

FREQUEMMENT AVANCES POUR S'OPPOSER A LA PARTICIPATION DES ENFANTS

1.5.1 Les enfants sont dépourvus des capacités ou de l'expérience nécessaires

Les enfants, comme les adultes, possèdent des niveaux de capacités différents au cours des diverses phases de l'existence. Même les petits enfants peuvent dire ce qu'ils aiment ou n'aiment pas à l'école et pourquoi, avoir des idées pour rendre les leçons plus intéressantes, ou proposer leur aide à d'autres enfants. Si on leur fournit l'assistance appropriée, l'information adéquate et la possibilité de s'exprimer de façons qui leur conviennent - dessin, poésie, théâtre, photographie, ainsi qu'à travers les classiques débats, interviews et travaux collectifs – tous les enfants peuvent participer à des questions importantes pour eux. En fait on peut envisager la participation des bébés et des tout jeunes enfants à des degrés divers en fonction de notre attitude envers leur développement. Créer un environnement qui favorise les possibilités d'exploration et d'autonomie de l'enfant est une façon de répondre à l'esprit de la CDE.

1.5.2 Les enfants doivent faire l'apprentissage de la responsabilité avant de se voir accorder des droits

Une des façons les plus efficaces d'inciter les enfants à accepter la responsabilité est d'abord de respecter leurs droits. Si on leur donne la possibilité d'échanger leurs idées au sein d'un groupe et que ces idées soient prises en considération, ils apprendront que les autres aussi ont le droit d'être entendus et que ce droit doit être respecté.

1.5.3 Donner aux enfants le droit d'être entendus les privera de leur enfance

L'article 12 n'impose pas aux enfants l'obligation de participer, mais leur fournit simplement le droit de le faire. C'est d'ailleurs une conception édulcorée de l'enfance que d'imaginer que les enfants ne prennent pas de décisions et n'assument pas de responsabilités de très bonne heure. Même de jeunes enfants dans un milieu très protégé peuvent être appelés à prendre des décisions dans le domaine de l'amitié, être impliqués dans un divorce et devoir se démener entre des parents en guerre, ou simplement devoir décider à quels jeux jouer et établir des règles.

1.5.4 Cela entraînera un manque de respect envers les parents

Ecouter les enfants signifie les respecter et les aider à prendre conscience de l'importance de respecter les autres. Cela ne signifie pas leur enseigner à ignorer leurs parents. En fait l'article 29 de la Convention énonce clairement qu'un des buts de l'éducation est d'inculquer aux enfants le respect de leurs parents. Ecouter aide à résoudre les conflits, à trouver des solutions et à promouvoir la compréhension, ce qui ne peut qu'être bénéfique à la vie de famille. Ecouter les enfants est un symbole positif d'amour et de respect. Certains parents peuvent avoir des difficultés à respecter le droit des enfants à participer lorsqu'ils sont conscients de n'avoir eux-mêmes jamais été respectés en tant que sujets de droits. Cela n'implique pas qu'il faille renoncer à encourager les enfants à participer, mais il faut le faire avec délicatesse. Il ne faut pas amener les enfants à croire qu'ils sont les seuls à avoir voix au chapitre ; chaque fois que c'est possible, la famille doit être associée au processus.

2. LA PRATIQUE DE LA PARTICIPATION

2.1 LES POTENTIALITES DE PARTICIPATION DES ENFANTS

L'entrée en vigueur de la Convention relative aux droits de l'enfant en 1990 a donné lieu à un grand nombre de débats et de mesures concrètes visant à appliquer le principe énoncé à l'article 12 selon lequel les enfants ont le droit d'être écoutés et pris en considération. L'expérience a prouvé que les enfants peuvent participer avec succès:

- A la recherche ;
- Au contrôle de leur santé et à des décisions à cet égard ;
- A la gestion de leurs institutions, par exemple les écoles ;
- A l'évaluation des services pour la jeunesse ;
- A la représentation de leurs pairs ;
- A la défense d'une cause ;
- A la conception, à la gestion, au suivi et à l'évaluation d'un projet ;
- Aux campagnes et aux actions de soutien ;
- A des activités d'analyse et d'élaboration des politiques ;
- A la publicité et à l'utilisation des médias ;
- A des conférences.

On peut mettre les enfants à contribution dans tout cadre institutionnel avec lequel ils sont en contact : l'école, les maisons d'accueil, les systèmes juridiques pour la jeunesse, les médias, les organismes d'aide à l'enfance, les services pour la jeunesse, les lieux de travail, les services sanitaires, les administrations locales et nationales. Ils sont capables de participer à tous les niveaux, de la famille à la communauté locale et à la scène internationale. Cependant si on veut que leur participation ait un sens, il est impératif que leur engagement soit lié directement à leur expérience personnelle et soit vécu par les enfants eux-mêmes comme un domaine d'intérêt primordial.

Il ressort de l'expérience engrangée au cours des dix dernières années une richesse d'informa-

tions et de capacités qui peut être partagée et développée pour promouvoir une plus efficace contribution démocratique des enfants. Il n'y a ni stratégies préétablies, ni modèles idéaux ou universels. La méthode utilisée dépendra de la question, du projet ou de l'activité, que le processus soit local, régional, national ou international. Cela dépendra également de l'objectif du processus.

2.2 LES PRINCIPES DE LA PARTICIPATION DEMOCRATIQUE

Un certain nombre de principes essentiels doivent être à la base de toute activité visant à promouvoir la participation démocratique des enfants.

2.2.1 Les enfants doivent comprendre de quoi relève le projet ou le processus, à quoi il sert, et leur rôle dans son déroulement

Mettre les enfants à contribution pour promouvoir un programme d'adultes est dans le meilleur des cas figuratif et dans le pire des cas racoleur. Les manifestations où l'on voit des enfants brandir des banderoles couvertes de slogans à la rédaction desquels ils n'ont nullement pris part, ou les conférences où ils font acte de présence sans comprendre le programme dans son ensemble, ne sont pas conformes au principe de participation. De même, les enfants qui n'ont pas reçu l'information adéquate ne peuvent faire des choix en connaissance de cause ou exprimer des opinions raisonnées. L'information doit être fournie aux enfants sous des formes accessibles et appropriées à leur âge.

2.2.2 Les rapports de pouvoir et les structures décisionnelles doivent être transparents

Il est important que les enfants comprennent

dès le début quelles décisions peuvent être prises et par qui. S'ils découvrent, après qu'un projet a été lancé, qu'ils ne possèdent pas le pouvoir qu'ils pensaient avoir, il se peut qu'ils deviennent amers et cyniques à l'égard du processus.

■ 2.2.3 Les enfants devraient être associés à l'initiative au premier stade possible

Si on les intègre à la dernière minute, ils sont privés de toute possibilité de modeler ou d'influencer le processus ou les résultats. Leur présence aura peu d'effet sur le projet dans son ensemble. L'expérience montre que les enfants peuvent avoir des idées fortes et créatives sur le développement d'un projet si celui-ci les intéresse. Il n'est pas toujours possible d'intégrer les enfants dès le début, mais plus tôt cela a lieu, plus il y a de chances que le projet suscite chez eux un engagement et une contribution authentiques.

■ 2.2.4 Tous les enfants doivent être traités avec le même respect indépendamment de leur âge, de leur situation, de leur appartenance ethnique, de leurs capacités ou autres facteurs

La participation de tous les enfants doit avoir la même valeur, même si des enfants d'âges et de capacités diverses nécessiteront des niveaux d'assistance différents et contribueront de différentes façons. De plus il est important de s'assurer que tous les enfants concernés par une initiative soient mis en mesure de participer et ne soient pas exclus du fait de leur 'invisibilité' au sein des communautés locales ; par exemple une initiative axée sur l'amélioration de l'environnement local doit inclure les enfants handicapés, les filles, les petits enfants, les enfants appartenant à des minorités ethniques, etc... Il faut également éviter de se concentrer sur des activités ou des projets concernant les groupes d'enfants les plus visibles. On mène, par exemple, de nombreuses actions avec les enfants vivant et travaillant dans la rue, mais on agit très peu pour l'autonomisation des enfants en établissement.

■ 2.2.5 Les règles de base doivent être établies avec tous les enfants dès le début

Pour tous les projets associant des enfants il

faut établir des règles de base négociées et convenues entre les adultes et les enfants. Les adultes doivent parfois imposer certaines limites du fait de leurs responsabilités à l'égard du projet. Ces limites doivent toutefois être claires et explicites dès le début. S'il s'avère nécessaire de renégocier les règles de base au cours du projet, cela doit avoir lieu démocratiquement avec la participation des enfants.

■ 2.2.6 La participation doit être volontaire et les enfants doivent être autorisés à se retirer à n'importe quel stade

On ne peut pas exiger des enfants qu'ils prennent part à un projet pour faire de la figuration. Par exemple retirer des enfants de l'école pour assister à une conférence sans leur accord ou leur engagement actif n'est pas les faire participer, même s'ils collaborent une fois sur place. De plus les enfants doivent être autorisés à se retirer à n'importe quel stade.

■ 2.2.7 Les enfants ont droit à ce que leurs opinions et leur expérience soient respectées

Tous les projets doivent être basés sur la reconnaissance que la participation des enfants est un droit humain fondamental. L'invitation à participer n'est pas un cadeau de la part d'adultes compréhensifs et ne doit jamais être proposée ou retirée comme une récompense ou une punition.

■ 2.3 INSTRUCTIONS PRATIQUES POUR PROMOUVOIR UNE PARTICIPATION EFFICACE

Il n'y a pas de schémas pour établir une consultation et une participation efficaces avec les enfants. En fait, l'existence de tel schémas priverait les enfants de la possibilité de prendre part à la conception et au développement des projets. Il faut pour chaque projet élaborer une méthodologie particulière adaptée aux objectifs. Néanmoins, on a pu tirer plusieurs leçons pratiques des nombreuses initiatives qui ont eu lieu dans le monde pour promouvoir la participation des enfants. Ces leçons s'appliquent à toutes les tentatives pour faire participer les enfants : des conférences aux projets d'autonomisation, des exercices de consultation à la démocratisation de la vie scolaire.

Caractéristiques d'une participation efficace et authentique

LE PROJET

- La question a un rapport réel avec les enfants eux-mêmes
- Capacité de faire la différence – lorsque c'est possible obtenir un changement à long terme ou institutionnel
- Liens avec l'expérience quotidienne directe des enfants
- Aménagement du temps et des ressources appropriés
- Expectatives réalistes des enfants
- Cibles et objectifs clairs convenus avec les enfants
- La question concerne la promotion ou la protection du droit des enfants

VALEURS

- Honnêteté de la part des adultes en ce qui concerne le projet et le processus
- Possibilités de participation égales pour tous les groupes d'enfants intéressés
- Respect égal pour les enfants de tous âges, capacités, appartenances ethniques, milieux sociaux
- L'information est partagée avec les enfants pour leur permettre de faire des choix véritables
- L'opinion des enfants est prise en considération
- Les enfants participent de leur propre volonté
- Les décisions sont prises en commun

MÉTHODOLOGIE

- Clarté de l'objectif
- Lieux de réunions, langage et structures appropriés aux enfants
- Associer les enfants dès le premier stade possible
- Formation dispensée aux enfants pour les aider à acquérir les compétences nécessaires
- Méthodes de participation établies en collaboration avec les enfants
- Assistance de la part des adultes lorsque c'est nécessaire
- Stratégies de durabilité

2.3.1 Soyez disposés à écouter les priorités des enfants

Le préjugé selon lequel les avis et les raisonnements des adultes sont plus sensés, pertinents et appropriés que ceux des enfants, est profondément enraciné dans la culture de la plupart des sociétés. Si l'on veut respecter la contribution active des enfants aux décisions concernant leur existence, il est nécessaire de reconnaître l'importance de combattre ce préjugé. Les enfants ont leurs opinions personnelles sur l'importance de tel projet ou telle activité, sur la violation de tel ou tel droit, et ces opinions peuvent très bien ne pas correspondre aux priorités des adultes. Et les enfants ne manifesteront pas un intérêt soutenu pour des projets qui semblent sans rapport avec leur vie quotidienne. Vous pouvez, par exemple, considérer la lutte contre la drogue comme une priorité, mais si la préoccupation majeure des enfants concerne la façon dont ils sont traités à l'école, ils s'engageront sûrement plus volontiers pour un programme visant l'ouverture d'un dialogue avec les professeurs, l'instauration de structures démocratiques ou la suppression des châtiments corpo-

rels. Vous ne devez pas non plus oublier que de nombreuses questions traditionnellement considérées comme du ressort des adultes - logement, transport, assistance sanitaire – concernent aussi les enfants et qu'ils peuvent souhaiter être consultés à cet égard.

Il faut que les adultes soient prêts à écouter ce que disent réellement les enfants, à s'engager totalement et à agir en ce sens. Les enfants et les adolescents peuvent s'exprimer différemment des adultes mais cela n'enlève rien à la valeur du contenu de leurs propos. Evidemment il n'est pas toujours possible de donner aux enfants ce qu'ils demandent. Mais ils l'accepteront s'ils sentent qu'on les traite avec respect, s'ils comprennent comment s'élaborent les décisions, et si ce qu'ils ont dit a été pris en considération.

2.3.2 Ayez des objectifs clairs

Il est essentiel que vos objectifs soient clairs. Vous devez vous demander pourquoi vous entreprenez un projet et ce que vous espérez réaliser. Est-ce dans le but d'obtenir une meilleure information pour la réalisation d'un service ou d'une

Leçons-clés

- Soyez disposés à écouter les priorités des enfants
- Ayez des objectifs clairs
- Fixez des limites précises à l'activité proposée
- Faites les recherches nécessaires
- Soyez disposés à consulter les enfants sur les méthodes de participation
- Souvenez-vous que les enfants ne constituent pas un groupe homogène
- Prévoyez de ménager le temps nécessaire
- Procurez-vous les ressources nécessaires
- Souvenez-vous qu'il est important de travailler avec les adultes autant qu'avec les enfants
- Attendez-vous à être contestés
- Ne sous-estimez pas les enfants
- Déterminez des indicateurs ou des objectifs de participation efficace en collaboration avec les enfants
- Attendez-vous à faire des erreurs et à vous tromper

politique ? Est-ce pour aider des enfants individuels à acquérir certaines capacités ? Est-ce pour promouvoir une culture de respect des enfants ? Est-ce pour renforcer chez les enfants la compréhension du processus décisionnel démocratique et l'aptitude à le mettre en pratique ? Les réponses à ces questions vous aideront à définir votre méthodologie et votre approche. Par exemple :

- Si vous désirez l'avis des enfants sur les priorités de dépenses pour des installations récréatives locales, une seule brève consultation suffira. Cependant si vous voulez faire participer les enfants à la conception, au développement et au suivi des aires de jeux à plus longue échéance, vous devrez travailler avec eux pour élaborer des structures permettant leur participation durable et l'incorporation de leurs opinions aux processus décisionnels.
- Si vous voulez connaître les causes du taux élevé d'abandon scolaire des filles, vous pouvez établir un projet de recherche à court terme pour découvrir leurs raisons et leurs expériences. Cependant, si vous voulez mettre au point des programmes pour réduire l'abandon scolaire et améliorer la qualité du vécu éducationnel des enfants, vous devrez introduire des mécanismes pour associer les enfants eux-mêmes au développement de la vie scolaire. Cela demandera des systèmes décisionnels plus démocratiques, l'engagement de prendre les enfants au sérieux et la volonté d'agir en fonction de leurs suggestions. Il s'agit d'un engagement à long terme nécessitant d'importants changements de structure et d'organisation ainsi qu'un déplacement dans l'équilibre des forces au sein du système d'éducation.
- Si vous voulez l'opinion des enfants sur la façon dont la police les traite dans la rue, vous pouvez

l'obtenir à travers un projet de recherche classique axé sur les jeunes. Cependant, si votre objectif est de fournir aux jeunes des instruments pour lutter contre les violations de leurs droits, vous devrez les aider à prendre conscience de ces droits, leur donner les moyens d'exprimer de quelle façon ceux-ci sont bafoués, et élaborer des stratégies pour promouvoir le respect de ces droits ainsi que des systèmes permettant aux jeunes de défendre leur propre cause et celle de leurs pairs.

■ 2.3.3 Fixez clairement les limites de l'activité proposée

Les enfants invités à participer à une initiative ou à un programme doivent être informés dès le début de ce que sera leur rôle, des éventuelles décisions de leur ressort, et de ce qu'il est possible de négocier. Il est nécessaire d'aborder :

- **Les structures décisionnelles.** Il faut que soit clairement établi si l'initiative implique un processus de consultation, de participation, d'autonomisation ou d'auto-plaidoyer. Dans de nombreuses situations tout le pouvoir décisionnel est dans les mains des adultes. Il faut le dire aux enfants dès le départ pour éviter une rapide désillusion de leur part. Dans les écoles, par exemple, toutes les propositions de dépenses faites par un conseil de classe doivent-elles être sanctionnées par l'administration ou le directeur ? Les enfants auront-ils un budget qu'ils dirigeront ? Il faut aussi ménager la possibilité de renégocier les structures au fur et à mesure que les enfants acquièrent plus d'assurance et de compétences.
- **La possibilité de changement.** Il ne sert pas à grand chose de consulter les enfants sur des décisions ou propositions qu'ils ne peuvent nullement influencer. Si une administration locale n'a pas d'argent pour financer de nouveaux services pour les enfants, il n'y a guère de raisons

de demander aux enfants ce qu'ils aimeraient. Si les responsables politiques ne sont pas disposés à prendre au sérieux l'opinion des enfants, c'est du temps perdu que de susciter l'expectative des enfants en les invitant à participer, sauf si l'on travaille également sur la façon de s'attaquer à la position de ces responsables politiques. S'il existe un risque que surgissent des obstacles susceptibles d'empêcher la réalisation des objectifs, les enfants doivent en être prévenus. Il n'est pas dit que les enfants doivent toujours réussir mais ils doivent être en mesure de comprendre les raisons d'un échec de façon à ne pas le mettre sur le compte de leur inefficacité personnelle.

- **La durée.** Les enfants doivent être informés du temps nécessaire probable pour obtenir un changement. S'ils sont engagés dans une campagne de réforme juridique, par exemple, visant la suppression des châtiments corporels ou l'application du droit à l'éducation pour les enfants handicapés, il est probable que le travail devra se poursuivre de façon soutenue pour une très longue période. S'ils s'emploient à mettre en place un conseil démocratique à l'école, bien que cela puisse demander du temps, ils seront alors activement engagés tout au long du projet et il faut souhaiter qu'ils voient des changements se produire à chaque stade du processus. Il se peut aussi, s'ils ont participé à une unique consultation sur une initiative locale, qu'une longue période s'écoule entre la consultation elle-même et tout résultat éventuel. Dans ce cas il est important de prévenir les enfants et de les tenir régulièrement informés.
- **Les intérêts en compétition.** Les propositions des enfants pour l'action ou le changement se heurteront souvent à des intérêts en compétition. Cela fait partie du processus de participation de les aider à rassembler les arguments nécessaires pour présenter leur requête et affronter les opinions adverses. Cependant il faut aussi leur faire prendre conscience que dans un contexte démocratique d'autres opinions peuvent être légitimes et que d'autres catégories de personnes ont aussi le droit d'être entendues.

■ 2.3.4 Faites les recherches nécessaires

Une fois que vous avez décidé ce que vous espérez réaliser, vous devez effectuer un travail de base pour élaborer l'approche la plus efficace et appropriée. Vous devez par exemple :

- Rechercher les autres initiatives pertinentes développées dans ce domaine et envisager une

éventuelle collaboration ou en tirer certains enseignements.

- Réfléchir sur les différentes communautés d'enfants qui doivent participer. Par exemple, si vous voulez élaborer des structures à long terme pour permettre aux enfants d'influencer les politiques locales, vous devrez faire en sorte d'associer le plus grand nombre possible d'enfants de la communauté locale. Cela peut concerner des enfants de différents groupes ethniques, des enfants qui parlent des langues minoritaires, des enfants handicapés, des enfants d'âges divers, des enfants réfugiés et des enfants socialement exclus. Si, par contre, votre objectif est de favoriser l'accès à l'éducation des filles employées aux travaux domestiques, votre tâche sera de trouver le plus grand nombre possible de celles-ci qui sont par définition isolées et peu visibles. Ce mode de détermination des participants devra être revu par les enfants une fois qu'ils auront établi le projet sur la base des principes d'inclusion.
- Etablir un petit groupe de direction formé de quelques enfants pour vous aider à poser les bonnes questions, à établir votre méthodologie, à étudier les modèles de participation efficaces.
- Demander l'avis des autres membres de votre organisation sur la proposition et essayer d'obtenir leur appui.

■ 2.3.5 Soyez disposés à consulter les enfants sur les méthodes de participation

Les enfants eux-mêmes auront leurs idées sur la mise en place de méthodes de participation efficaces qui sont susceptibles de différer des processus ou des forums conçus pour les adultes. Il faut leur reconnaître les compétences dues au fait même qu'ils sont jeunes et qu'ils savent ce qui fonctionne pour eux. Vous devez considérer que :

- Les enfants ont de nombreux moyens d'exprimer leurs opinions et leurs expériences, à travers le théâtre, la poésie, le dessin, les jeux de rôle, la photographie et Internet. Ces alternatives à la communication verbale directe sont tout aussi valables et peuvent illustrer avec force la vie des enfants, leurs problèmes et leurs stratégies de changement. Il est important de s'informer auprès des enfants en personne sur la façon dont ils souhaitent s'exprimer.
- Les enfants sauront quels forums sont susceptibles d'être couronnés de succès et ce qui ne marchera pas. Par exemple les interminables réunions caractéristiques des adultes n'ont guère

de chance de plaire aux enfants, sans parler des plus jeunes d'entre eux. Les consultations tenues à l'école peuvent être influencées de façon négative par la nature hiérarchique du milieu scolaire. Les conférences où interviennent un nombre infini d'orateurs ont probablement un côté trop passif pour susciter l'intérêt et l'engagement des enfants. Vous devez demander aux enfants eux-mêmes où ils souhaitent tenir les réunions et sous quelle forme.

- Les enfants sont habitués au langage, à la culture et aux préoccupations de la jeunesse, facteurs essentiels pour créer un environnement dans lequel ils se sentent à l'aise, détendus et en sécurité. Par exemple, les réunions tenues dans un cadre solennel peuvent rassurer les enfants sur le fait qu'on les prend au sérieux mais peuvent également les intimider. Les enfants préfèrent parfois des réunions uniquement entre eux de façon à prendre progressivement de l'assurance et à développer leurs idées.

■ 2.3.6 Souvenez-vous que les enfants ne forment pas un groupe homogène

Les enfants, comme les adultes, ne constituent pas un groupe homogène. Leurs idées reflèteront assurément un éventail de préoccupations et d'opinions aussi variées que celles exprimées par les adultes, mais elles fourniront une perspective différente. Certains projets seront axés à juste titre sur tel ou tel groupe d'enfants particulièrement exposés à la violation de leurs droits, par exemple des enfants réfugiés ou demandeurs d'asile. D'autres seront des initiatives d'ensemble associant par exemple tous les enfants d'une certaine école ou d'une certaine communauté. Ce qui compte est que tous les enfants légitimement concernés par un projet soient encouragés à participer et mis en mesure de le faire, et que les enfants plus faibles ou plus isolés ne soient pas marginalisés. Il existe en effet le danger que seuls participent les enfants doués, capables de s'exprimer, de familles aisées, qui, bien qu'ils apportent une contribution valable, ne reflètent pas l'ampleur de l'expérience de tous les enfants.

Il est également important de se rendre compte que de nombreuses questions sont communes à tous les enfants et qu'il n'est pas toujours approprié de se concentrer sur les enfants en termes de 'problèmes'. Il peut être très utile par exemple d'entreprendre une tâche précise avec des enfants handicapés pour leur permettre de communiquer leur expérience des obstacles à leur participation active dans la vie de tous les jours,

mais il faut également les inclure dans les activités de promotion d'écoles amies des enfants. Diviser les enfants en groupes conduit inévitablement à mettre l'accent sur la différence plutôt que sur les points communs.

Des enfants d'âges et de talents divers peuvent collaborer de façon efficace mais il peut être nécessaire de leur apporter différents niveaux d'assistance et d'utiliser des méthodes de travail et d'expression variées pour leur permettre à tous de participer au maximum. En outre, tous les projets comporteront un certain nombre de rôles différents attribués aux enfants en fonction de leurs aptitudes, de leurs intérêts et de leurs capacités, et chacun de ces rôles devra bénéficier de la même attention et de la même importance.

■ 2.3.7 Prévoyez de ménager le temps nécessaire

Faire participer les enfants prend du temps. Il n'existe pas de raccourcis pour obtenir une participation efficace. Si vous voulez faire les choses comme il faut, il est fondamental de vous assurer d'avoir établi la planification et la préparation nécessaires. Vous pouvez avoir besoin de temps pour :

- Entreprendre des recherches initiales avec les enfants eux-mêmes pour décider de l'organisation le projet ;
- Nommer parmi les enfants un groupe-conseil ou un groupe-programme pour travailler sur le projet ;
- Former les enfants à présider une réunion, à prendre des décisions, à tenir des registres, à interviewer des collaborateurs éventuels, à faire des recherches, à traiter avec les médias ;
- Faire en sorte que les enfants soient tenus au courant de tout ce qui se passe ;
- Accorder aux enfants des délais suffisants pour se préparer à participer aux réunions et aux conférences ; ils ne doivent jamais se trouver dans des situations auxquelles ils n'ont pas été adéquatement préparés ;
- Évaluer les progrès et prendre acte de ce qui fonctionne et de ce qui doit être revu.

Il faut également être conscient du fait que les enfants sont très occupés. De nombreux participants potentiels sont probablement des élèves à plein temps, beaucoup doivent sûrement remplir des tâches dans leur foyer ou sur le marché du travail officiel ou non. Les enfants ont aussi une vie sociale et le droit de jouer et d'avoir des loisirs. La participation aux projets devra absolument être adaptée en fonction de ces autres emplois du temps

des enfants, et établie en tenant compte des limites à leur disponibilité. Les enfants eux-mêmes, évidemment, auront leurs idées sur les meilleurs moments pour se réunir.

■ 2.3.8 Procurez-vous les ressources nécessaires

Le travail de consultation requerra l'engagement de certaines dépenses. Vous devez établir un budget dès le commencement du projet et essayer de vous assurer les fonds nécessaires à son aboutissement. Certaines dépenses peuvent être réduites en utilisant les ressources de votre propre organisation. Les coûts varieront évidemment en fonction de la nature de l'initiative, de sa durée, de son étendue géographique et du nombre d'enfants associés. Par exemple :

- Les enfants peuvent avoir besoin d'allocations de transport. Cela sera particulièrement important pour des projets nationaux ou régionaux dans le cadre desquels les enfants peuvent être appelés à faire de longs voyages. Mais même pour des initiatives locales les enfants peuvent devoir utiliser les transports publics, ce qui comporte des frais qui doivent être couverts. Il faut aussi se souvenir que les enfants auront généralement besoin qu'on leur avance l'argent car ils n'ont guère ou pas du tout de revenus personnels.
- Il est possible de devoir louer des salles de réunion pour toute la durée du projet.
- Il faut affecter au projet un certain nombre d'heures de travail du personnel.
- Vous pouvez avoir des frais de matériel de bureau, d'affranchissement, de téléphone. Il se peut que le projet nécessite son propre papier à en-tête, son propre site Internet et sa propre adresse e-mail. S'il faut recruter beaucoup d'enfants, il peut aussi y avoir d'importants frais de publipostage.
- Des spécialistes peuvent être requis pour former les enfants.
- Vous pouvez envisager de verser une allocation à certains enfants qui prennent part à une conférence ou à un projet de recherche.

■ 2.3.9 Souvenez-vous qu'il est important de travailler avec les adultes autant qu'avec les enfants

Les stratégies visant à donner la parole aux enfants ne fonctionnent que s'il y a des adultes disposés à les écouter. Le concept d'écouter les enfants et de les prendre en considération fait

encore l'objet de fortes résistances ; l'idée que les adultes n'ont rien à apprendre des enfants est encore solidement ancrée. Vous devez consacrer du temps à travailler avec les adultes détenteurs de pouvoir, par exemple les directeurs d'écoles, la police, les responsables politiques locaux, afin de les convaincre des avantages d'un rapport plus ouvert et plus démocratique avec les enfants et les jeunes.

■ 2.3.10 Attendez-vous à être contestés

Une fois associés à une activité, les enfants auront leurs idées sur la façon dont elle peut ou doit évoluer. Ces idées peuvent différer considérablement de votre conception première. Vous devez être ouverts aux suggestions des enfants et disposés à discuter des possibilités de changements d'orientation, d'objectifs ou de calendrier du projet. Développer des structures propres à la discussion et élaborer des solutions coopératives avec les enfants sont des éléments importants du processus de participation et de démocratie.

■ 2.3.11 Ne sous-estimez pas les enfants

Du fait que les enfants sont rarement entendus dans des cercles d'adultes, on a parfois tendance, lorsqu'en fait ils participent, à valoriser exagérément leur contribution. Cela relève du paternalisme. Certains sont aussi d'avis que, lorsque des enfants participent à un forum d'adultes, il n'est pas acceptable de les contredire ou d'être en désaccord avec eux. Il est évidemment légitime de manifester un éventuel désaccord tant qu'on le fait avec respect et non simplement pour se débarrasser des enfants et de leur droit à leur parole. Traiter les enfants avec des égards excessifs est aussi négatif que de les ignorer. Cela peut conduire à sous-estimer leurs capacités, à attendre trop peu de leur contribution, et à diminuer les bénéfices potentiels de leur engagement. Par contre les enfants doivent être autorisés à participer en tant que tels (les contraindre à se comporter en 'mini-adultes' n'est ni souhaitable ni approprié), ils sont tout à fait capables d'apporter une contribution éclairée et analytique, et doivent être reconnus à leur juste valeur.

■ 2.3.12 Déterminez des indicateurs ou des objectifs de participation efficace en collaboration avec les enfants

Il est important lorsque vous organisez un

projet, un programme de recherche ou une conférence, de fixer clairement les objectifs ou les cibles que vous espérez atteindre. Ceux-ci doivent être établis avec les enfants qui participent, sur la base de leurs aspirations et de leurs attentes. Ils peuvent être quantitatifs : nombre d'enfants recrutés, nombre de réunions organisées, nombre d'enfants associés au projet recevant actuellement une éducation de base, etc... Ils peuvent aussi se rapporter à des manifestations publiques de changement : des écoles qui introduisent des structures démocratiques, des responsables locaux qui acceptent de suivre les recommandations des enfants, l'amélioration des conditions de vie des enfants travailleurs, la représentation plus positive des enfants dans les médias, etc... Ou encore ils peuvent se rapporter à la qualité du vécu des enfants : l'accroissement de l'estime de soi et de la confiance en soi, la valeur des relations interpersonnelles, l'efficacité du processus décisionnel démocratique dans le cadre du projet, etc... Ces derniers objectifs sont évidemment plus difficiles à évaluer. L'établissement de buts et le contrôle régulier des progrès fourniront l'occasion de réfléchir et de discuter des aspects positifs et négatifs de l'activité en cours, ainsi que d'élaborer de futurs plans. Vous pouvez aussi établir en collaboration avec les enfants un processus de suivi du projet ou du programme.

■ 2.3.13 Attendez-vous à faire des erreurs et à vous tromper

La pratique de faire participer des enfants est encore relativement récente. La plupart des individus et des organisations oeuvrant dans ce domaine en sont encore à explorer et à tester ce qui fonctionne. Il est inévitable de faire des erreurs de temps à autre, d'oublier des étapes fondamentales, de sous-estimer le temps nécessaire, de ne pas faire participer les enfants qu'il aurait fallu... Il faut alors se dire qu'il s'agit d'un tournant dans l'apprentissage, et que c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Les organisations partagent toutes la crainte de faire de la figuration. Cependant si vous suivez les principes et les pratiques de base esquissés ci-dessus, cela vous aidera à établir le juste cadre. Et si vous vous trompez vous tirerez les leçons de vos erreurs et vous ferez mieux la fois suivante. Les enfants ne manqueront pas de vous le faire savoir !

■ 2.4. EXEMPLES PRATIQUES DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Les approches constructives de participation des enfants peuvent, de façon générale, être regroupées en trois catégories, encore qu'elles soient loin de s'exclure mutuellement et que leurs limites soient rarement nettes. Nous les présentons ici principalement pour aider à conceptualiser le type de travail décrit :

- **Processus consultatif** : les adultes commencent à recueillir auprès des enfants des informations pour améliorer la législation, les politiques ou les services ;
- **Initiatives de participation** : leur but est de renforcer les processus démocratiques, de créer pour les enfants des possibilités de comprendre et d'appliquer les principes démocratiques, ou d'associer les enfants au développement de services et de politiques les concernant ;
- **Promotion de l'auto-plaidoyer** : le but est de permettre aux enfants de définir et de réaliser leurs propres objectifs et initiatives.

Projets et initiatives peuvent aussi passer d'une catégorie à une autre à mesure qu'ils évoluent, et que les enfants, et même les adultes, acquièrent de l'assurance.

■ 2.4.1. Processus consultatifs

La consultation est un processus à travers lequel les adultes, à partir des expériences des enfants, de leurs opinions et de leurs préoccupations, cherchent à découvrir comment la législation, les politiques et les services peuvent être mieux définis. En général, les processus de consultation possèdent les caractéristiques suivantes :

- Ils sont mis en place par les adultes ;
- Ils sont dirigés et administrés par les adultes ;
- Les enfants n'ont aucun contrôle sur les résultats ;
- Les enfants peuvent avoir la possibilité de s'organiser entre eux, d'acquérir capacités et assurance, et de contribuer à exercer une influence sur les résultats.

En d'autres termes, il s'agit d'un processus qui ne comporte aucune transformation structurelle des relations entre les adultes et les enfants. L'équilibre des forces reste inchangé. Ce qui prime dans le processus de consultation est qu'il amène les adultes en position de pouvoir à recon-

Problèmes fréquents

Les enfants ne sont pas représentatifs

Quand des enfants prennent la parole sur une question, lors d'une conférence ou lorsqu'ils s'adressent à leur gouvernement national ou local, on leur reproche souvent de ne pas être représentatifs. Les enfants peuvent rarement être absolument représentatifs mais cela n'enlève rien à leur contribution, du moment qu'ils ne prétendent pas parler au nom de tous les enfants. Leurs opinions personnelles peuvent se baser sur l'expérience de la violation de certains droits au sein de leur communauté, sur des recherches entreprises en groupe, sur un travail effectué dans le cadre du projet auquel ils participent, etc... Toutes ces expériences légitiment leurs propos, certainement autant que ceux de nombreux adultes qui représentent leur gouvernement. Cependant il est important, pour sensibiliser l'opinion aux problèmes des enfants et pour fournir à ceux-ci la possibilité de participer à des actions de promotion et de protection de leurs droits, que l'on entende leurs voix à partir d'expériences et de perspectives diverses. L'un des problèmes dans ce domaine est que beaucoup d'adultes traitent les enfants comme s'ils étaient représentatifs et cette façon de voir est parfois partagée par les enfants eux-mêmes.

Certains enfants deviennent des porte-parole 'professionnels'

Le danger existe que certains enfants deviennent pratiquement des porte-parole et des représentants 'professionnels' de leur organisation et qu'ils passent ainsi le plus clair de leur temps sur la scène publique loin des racines qui alimentent et légitiment leur contribution. Donner la parole aux enfants revêt un sens particulier du fait qu'ils parlent à partir d'expériences directes et continues. Il est important que cela ne se perde pas. Dans cet esprit certaines organisations ont établi une structure non-hiérarchique ou encouragé les enfants à

créer de nombreux rôles au sein de leur groupe. Par exemple au Royaume-Uni, Article 12, une organisation dirigée par des enfants, a un vaste comité directeur dont chaque membre peut représenter l'organisation, ainsi que d'ailleurs tout adhérent. La présidence est assumée à tour de rôle et l'organisation essaie logiquement de donner la possibilité aux enfants de tous âges de participer à des manifestations publiques.

Il est difficile de poursuivre les initiatives à mesure que les enfants grandissent

Les projets et les organisations associant des enfants sont condamnés, de par leur nature même, à des 'hémorragies' continues à mesure que les enfants grandissent. Il est donc important d'intégrer la possibilité d'associer de nouveaux enfants et de faciliter la transmission des compétences des enfants plus âgés aux plus jeunes. Quelques organisations ont développé le concept de jeunes conseillers, ce qui permet à certains de continuer à soutenir le projet une fois qu'ils ont atteint la limite d'âge.

Les enfants peuvent être manipulés par les programmes des adultes

Le danger existe que les adultes utilisent les enfants pour promouvoir leurs propres programmes politiques. Il est donc important que les manifestations et les initiatives établissent des principes et des règles de base précis sur la façon dont les décisions sont prises et par qui, et sur les relations respectives entre les adultes et les enfants. En général, bien qu'il arrive que les enfants soient utilisés par les adultes, il est davantage probable qu'à mesure qu'ils acquièrent de l'assurance et des compétences du fait de leur participation, ils tiennent de plus en plus à définir leurs propres programmes et s'opposent aux tentatives des adultes de les détourner de leurs priorités établies.

naître la valeur de l'expérience spécifique des enfants, qui peut très bien se distinguer de celle des adultes, et dont on doit tenir compte dans les processus décisionnels. Ses limites n'invalident donc pas le processus. Il existe, par exemple, des situations légitimes où les politiciens démocratiquement élus au niveau local ou national consultent les enfants pour améliorer les services, pour connaître le degré d'efficacité des politiques et pour déterminer les implications de la législation.

Ils restent responsables des décisions dans ces secteurs et ne peuvent en déléguer la responsabilité. Ils sont cependant davantage responsables si, ce faisant, ils parviennent à refléter les préoccupations réelles de ceux sur qui leurs décisions ont un impact – en l'occurrence les enfants.

Des processus de consultation peuvent être mis en place à tous les niveaux, des petits projets communautaires aux manifestations internationales. Ils peuvent se présenter comme des initia-

tives ponctuelles, ou s'inscrire dans un programme continu ou dans des structures permanentes ou à long terme. Les initiatives ponctuelles visent à obtenir des informations de la part des enfants sur une question ou un événement particulier. Il s'agit d'une brève participation dans la mesure où les enfants se contentent de faire part de leurs expériences et de leurs opinions aux adultes responsables du processus. Des activités plus durables peuvent permettre d'associer davantage les enfants à la planification du projet. Les enfants peuvent avoir davantage d'influence sur les méthodologies employées, sur les questions à traiter ainsi que sur l'interprétation et l'utilisation des résultats. Il y a aussi de nombreux exemples de structures de consultation créées par des gouvernements locaux, régionaux ou nationaux, sur des bases permanentes ou à long terme, pour assurer la contribution régulière des enfants et des jeunes au développement de la législation et des politiques proposées, ainsi que pour obtenir leur avis sur celles qui existent déjà.

Exemples de processus consultatifs

Euronet, consultation sur la discrimination et l'exclusion sociale des enfants, Bruxelles, 2000¹²

Euronet, un réseau européen qui s'occupe des droits des enfants, a voulu savoir si les enfants se sentaient discriminés en tant qu'enfants, quel impact cela avait sur leur vie et s'ils désiraient obtenir davantage de possibilités de participer aux décisions politiques aux niveaux national et européen. Euronet a organisé une consultation dans cinq pays à travers des discussions de groupe, des questionnaires, des interviews menées par les enfants eux-mêmes, des séminaires nationaux, et a conclu par une rencontre de représentants des jeunes des cinq pays participants. Le but était de produire un ensemble de recommandations à présenter aux institutions de l'Union européenne. Les résultats ont ensuite été présentés par les enfants eux-mêmes lors d'un séminaire organisé au Parlement européen.

Commentaire – Les enfants, choisis en fonction de leur appartenance à Euronet au niveau national, ont ensuite consulté une large tranche d'enfants de leurs pays d'origine. Bien que cette initiative ait été conçue par des adultes, le groupe central d'enfants, une fois établi, a joué un rôle significatif dans la planification et le développement du projet. Les recommandations finales, fondées sur le processus de consultation,

furent élaborées et produites par les enfants avec le soutien et l'aide des adultes. Le projet a démontré que des enfants de différents pays et de cultures diverses, sans langue commune, étaient capables de collaborer et d'œuvrer de façon efficace à un but commun. Les résultats de la consultation ont révélé, en outre, une grande logique dans leurs préoccupations concernant les droits de l'enfant à l'égard de la démocratie, de la citoyenneté, de la violence et de l'éducation.

Le Parlement des enfants en Slovaquie¹³

Lorsque la démocratie parlementaire fut introduite en Slovaquie en 1990, un Parlement des enfants fut également institué. Chaque année, dans les écoles, on présente aux enfants un sujet choisi qu'ils ont la possibilité d'étudier en profondeur. Plus de 100 jeunes âgés de 13 à 15 ans sont élus dans leurs écoles afin de se réunir au Parlement slovaque et de discuter du sujet en question. A la fin de la session, ils choisissent le sujet de l'année suivante. Le sujet de la première année était 'Un environnement sûr et sain'. Cependant, lors du second Parlement, la situation avait changé de façon dramatique. La guerre avait éclaté en Slovaquie, en Croatie et enfin en Bosnie. Les jeunes utilisèrent le Parlement pour exprimer leurs préoccupations pour l'avenir et se plaindre de l'incapacité des politiciens à mettre en place un gouvernement efficace. Ils exprimèrent leur colère, leur angoisse, et leur sentiment d'avoir été trahis : la guerre, le manque de protection, l'incapacité de l'école à fournir une éducation appropriée. Les politiciens les écoutèrent et présentèrent au Parlement un rapport périodique fondé sur les recommandations du parlement précédent, lequel, bien qu'il n'ait contenu que peu de réalisations concrètes, démontra aux enfants que leurs préoccupations étaient prises au sérieux. Le troisième parlement axa ses débats sur la création d'écoles pensées en fonction des enfants. Contrairement aux années précédentes, il s'employa à suggérer des améliorations concrètes plutôt qu'à émettre des critiques. En 1993, le sujet fut l'amitié sans violence – une reconnaissance du besoin des enfants d'assumer la responsabilité de leur propre comportement, tout en acceptant que le monde adulte s'attaque à l'abus de drogues, à la violence liée à l'alcool, au pouvoir des adultes d'abuser des enfants, à la violence dans les médias et à l'existence de la guerre.

¹² Programme 2000 pour les enfants et les jeunes en Europe, Euronet, Bruxelles, 2000

¹³ *Monitoring Children's Rights*, ed. E. Verhellen, DCI/Martinus Nijhoff, 1996

Commentaire – Le facteur décisif garantissant que ce Parlement n'était pas seulement symbolique, fut la disponibilité des politiciens à écouter les enfants, à prendre en considération leurs propositions et leurs problèmes, et à agir quand cela était possible. En outre, le processus démontra que les enfants étaient capables de développer leur propre sens de responsabilité démocratique quand ils se rendaient compte qu'on les prenait au sérieux.

Le Parlement des enfants au Zimbabwe¹⁴

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a décrété annuellement une 'Journée de l'enfant africain'. Au Zimbabwe, le président a décidé de célébrer l'événement en instaurant chaque année un Parlement des enfants dont le thème est choisi par l'OUA. Les membres potentiels du Parlement des enfants sont choisis dans les écoles et concourent, par le biais de discours écrits ou publics, pour représenter leurs électeurs à la session parlementaire. Les délégués proviennent tant de l'école primaire que secondaire et sont élus pour un an. Le Parlement siège un jour, une autre journée étant consacrée aux répétitions. Les jeunes parlementaires ont deux minutes chacun pour parler du thème choisi. Les ministres adultes écoutent et répondent aux contributions des enfants parlementaires, après quoi les enfants rentrent chez eux.

Commentaire – Bien que la possibilité, pour les enfants, de soumettre directement leurs préoccupations au gouvernement constitue un pas important, la capacité de cette initiative de permettre aux enfants d'apporter une contribution significative au programme politique est limitée par un nombre de facteurs que les enfants parlementaires ont eux-mêmes définis:

- Les critères de sélection ne sont pas clairs et, en pratique, le leadership, les bonnes performances académiques et la compétence en anglais déterminent le choix des enfants, garçons et filles. Il y a donc une sous-représentation des enfants non scolarisés.
- Les jeunes parlementaires n'ont aucune possibilité de se réunir pour échanger leurs idées avant la session, laquelle tend à être perçue comme une compétition, ce qui conduit à une réserve dans l'échange d'informations.
- Les enfants ne reçoivent aucune formation sur leur rôle de parlementaire.
- Il n'y a aucun programme de financement pour la participation au Parlement, ce qui diminue sérieusement les possibilités des enfants d'entre-

prendre toute activité en rapport avec leur rôle de parlementaire ;

- Il n'y a aucun suivi du Parlement lui-même, ce qui laisse les enfants parlementaires sans rôle ni activité. Les opinions présentées au Parlement restent sans suite, et les enfants parlementaires ne peuvent pas jouer de rôle continu au service des droits des enfants. Les enfants ne reçoivent pas le soutien d'adultes influents qui pourraient les aider à remplir plus efficacement leur rôle d'enfant parlementaire.
- On ne tient aucun registre systématique du Parlement des enfants, annulant ainsi toute possibilité d'une réponse sérieuse de la part des adultes aux préoccupations exprimées par les enfants. Le nom des enfants parlementaires, passés ou présents, n'est pas non plus conservé.

Consultation multimédia avec des enfants et des jeunes gens handicapés, Royaume-Uni, 2000¹⁵

L'ONG *Children's Society* s'est livrée à des consultations auprès d'enfants et de jeunes gens handicapés afin de connaître leurs opinions et leurs expériences quant à l'assistance qu'ils reçoivent, dans le cadre d'un programme local pour mettre en place des services à leur intention. Six équipes ont participé à l'opération, toutes compétentes en ce domaine, comprenant un total de 200 enfants et jeunes gens. La consultation a surtout recherché l'opinion de ceux qui avaient une expérience des programmes en rapport avec la transition à l'âge adulte, le jeu et le loisir, le placement résidentiel ainsi qu'avec les processus d'évaluation et de révision. La consultation incluait des enfants ayant un handicap physique, des déficiences sensorielles et des difficultés d'apprentissage.

Le processus de consultation différait de la forme traditionnelle par l'utilisation de l'approche multimédia. Théâtre, chant, dessin, animation, récits et journaux intimes vidéo ne sont que quelques exemples des méthodes utilisées pour recueillir l'opinion des enfants et des jeunes auxquels cette approche permet de communiquer leurs expériences et leurs opinions à travers l'instrument de leur choix.

Plusieurs jeunes participant à la consultation furent formés et payés en tant que chercheurs. Leur tâche était de travailler avec des groupes d'en-

¹⁴ *Our Right to be Heard: Voices from Child Parliamentarians in Zimbabwe*, Save the Children, Londres, 2000

¹⁵ Détails tirés de la correspondance adressée à l'auteur par le directeur de projet

fants et de jeunes et de les aider à exposer leurs points de vue dans une présentation multimédia enregistrée sur CD-ROM. Les résultats de la consultation devaient être présentés dans une série de disques audionumériques en février 2001.

Commentaire – Ce projet souligne l'importance d'offrir aux enfants des méthodes créatives et variées pour faire connaître leurs idées et leurs expériences, en particulier pour ceux qui éprouvent des difficultés face à des approches plus conventionnelles. Certains enfants, par exemple, confiés à l'assistance publique locale, voulaient participer aux réunions régulières mises en place pour évaluer les progrès, mais n'osaient pas participer à une rencontre d'adultes professionnels. Ils furent cependant capables d'exprimer leurs opinions, lorsqu'on leur offrit la possibilité de produire une présentation en utilisant une vidéo ou une PowerPoint.

Le projet a également démontré que les enfants handicapés, comme tous les autres enfants, sont capables de faire des recherches lorsqu'ils sont formés et assistés de façon adéquate, et qu'ils avaient acquis au cours du procédé une grande assurance, l'estime de soi ainsi qu'un sens de réalisation.

Les Conseils des jeunes, France¹⁶

Les Conseils de jeunes existent en France depuis les années 1970, et sont actuellement plusieurs centaines. Leur rôle est de formuler les préoccupations des enfants et des jeunes relatives à leurs communautés locales. En 1991 fut fondée l'Association nationale des conseils municipaux d'enfants et de jeunes. Sa première rencontre annuelle rassembla quelque 700 jeunes et 400 adultes et aux rencontres successives assistèrent des ministres du gouvernement. Les réalisations des Conseils de la jeunesse ont été importantes et incluent la création de rampes de skate-board, d'espaces pour les enfants handicapés, d'une bibliothèque de B.D., de moyens de transports améliorés, d'activités sociales, de plans des villes en braille et de vidéos exposant les préoccupations des enfants et des jeunes relatives à leurs villes.

Commentaire – Tant le nombre de Conseils de jeunes que leur continuité démontrent le sérieux avec lequel on considère ces organismes en France. Un élément important de leur envergure et de leur efficacité réside dans l'engagement politique à leur égard aux niveaux national et local. Ils sont généralement vus comme des moyens efficaces d'intégrer les jeunes dans leurs communautés locales.

L'Hôpital pour enfants de Derby, RU, 1992¹⁷

Lorsqu'on décida de construire un nouvel hôpital pédiatrique, 130 enfants furent invités à participer à des débats et à des ateliers pour définir ce qu'ils attendaient de l'hôpital. Ils furent sélectionnés dans des écoles primaires et secondaires locales, et on leur demanda ce qu'ils aimaient et n'aimaient pas dans le fait d'aller à l'hôpital et ce qui pourrait être amélioré. La consultation commença avant que les architectes n'entreprennent les travaux. La collaboration avec les enfants donna des idées aux responsables du projet non seulement sur le type de construction et d'environnement que les enfants voulaient, mais aussi sur la façon dont ils désiraient que l'hôpital fonctionne. Les architectes trouvèrent le processus instructif et créatif. Les enfants suggérèrent entre autres des améliorations pour les aires de jeux, et des comptoirs de réception plus bas où ils puissent s'enregistrer eux-mêmes.

Commentaire – Cette initiative constituait une sincère tentative d'associer les enfants avant de prendre toute décision à propos de l'hôpital. Il y avait donc de réelles possibilités d'intégrer les suggestions des enfants. Il était clair dès le début que le rôle des enfants était de livrer leurs réflexions et leurs idées, mais que toutes les décisions finales reviendraient à l'autorité sanitaire responsable de l'hôpital.

■ 2.4.2 Initiatives de participation

Les initiatives de participation offrent habituellement de plus grandes possibilités d'associer activement les enfants à des projets, des recherches ou des services.

Les initiatives de participation se caractérisent par les éléments suivants :

- Elles sont lancées par des adultes ;
- Elles impliquent la collaboration avec les enfants ;
- Elles impliquent la création de structures par le biais desquelles les enfants peuvent contester ou influencer les résultats ;
- Elles impliquent habituellement que les enfants agissent avec une certaine autonomie une fois le projet lancé.

En d'autres termes, bien que le travail soit entrepris par des adultes, il implique le partenariat

16 *Hear ! Hear !* C. Willow, Local Government Information Unit, Londres, 1997

17 *Ibid.*

avec les enfants et nécessite un certain partage du pouvoir entre les adultes et les enfants, de même qu'une nouvelle négociation de leurs relations traditionnelles. Des projets qui sont au départ des exercices consultatifs se transforment souvent en projets participatifs à mesure que les adultes et les enfants découvrent de nouvelles façons de travailler ensemble. Cette évolution permet aux enfants d'intervenir directement sur les projets, de les façonner et de les documenter. De pareilles initiatives incluent, par exemple :

- **Des projets participatifs visant à associer les enfants comme partenaires.** Ces projets peuvent aborder des aspects importants de la vie des enfants concernant leur expérience de certaines difficultés, la violation de leurs droits, le désir de réaliser certains changements. Ils peuvent également mettre l'accent sur l'amélioration ou le développement de nouveaux services.
- **Des recherches associant les enfants comme chercheurs.** Ces projets permettent aux enfants de définir le programme de recherche et d'enquêter sur la vie de leurs pairs.
- **Les écoles démocratiques.** De nombreuses écoles dans de nombreux pays continuent à fonctionner selon des critères autoritaires et antidémocratiques. Les enfants indiquent constamment la façon dont ils sont traités dans les écoles comme un élément fondamental de préoccupation. Des stratégies pour mettre en place des écoles pensées en fonction des enfants, où ils soient considérés comme des partenaires et pas seulement comme les destinataires passifs du savoir des adultes, sont essentielles au développement d'une éducation plus efficace et respectueuse.

Fournir aux enfants la possibilité d'une organisation commune leur donne davantage de force, l'accès à plus d'information, et les dote d'une plus grande assurance. Ils sont alors mieux armés pour mettre en lumière les violations ou le non respect de leurs droits, pour interpellier les autorités compétentes pour qu'elles agissent quand cela est nécessaire, et s'emploient de façon plus efficace à la protection de leurs droits.

Exemple de projets participatifs

Le projet D'enfant à enfant, Nicaragua¹⁸

Des ateliers annuels sont organisés au Nicaragua par le *Centro de Informacion y Servicios de Asesoría en Salud* pour permettre aux enfants de différentes régions de se rencontrer et de confronter les expériences relatives à leurs pro-

jets locaux D'enfant à enfant. Les enfants de Managua ont indiqué le chômage, les problèmes économiques, le manque d'écoles adéquates à un prix abordable, le manque d'un centre de santé, le manque d'organisation au sein de la communauté, l'insalubrité des canalisations, les sources d'eau polluées et les rues encombrées de déchets comme autant d'éléments de préoccupation. Ils ont décidé d'établir un ordre de priorité et sont arrivés à la conclusion que le manque d'organisation communautaire était au cœur de tous les problèmes. Ils ont donc décidé de s'organiser entre eux pour commencer par enlever les ordures dans les rues.

Commentaire – Ces enfants ont démontré leur capacité d'affronter la réalité de la vie quotidienne à plusieurs niveaux. Ils ont d'abord été capables de définir plusieurs facteurs ayant un impact négatif sur leur vie, puis d'analyser le rapport entre ces facteurs et le concept de cause et d'effet. Enfin, ils ont prouvé leur capacité et leur volonté de traduire cette analyse par une action pratique afin d'améliorer leur environnement local. Il est impressionnant de constater à quel point ces enfants se sont sentis responsables d'apporter un changement à leur existence.

Participation d'enfants à des projets pour jeunes marginaux, Jamaïque¹⁹

Save the Children développe depuis plusieurs années des projets pour jeunes marginaux sous forme d'une approche non-institutionnelle pour réintégrer dans la société des enfants des rues et des enfants travailleurs. Ces projets se sont considérablement transformés au cours du temps.

- Au départ, les activités du programme visaient à donner aux enfants l'occasion de choisir celles qui les intéressaient. Les enfants ne contribuaient pas au contenu ou à la gamme des activités disponibles. Le projet était perçu comme un service social auquel ils pouvaient s'adresser, mais envers lequel ils n'avaient aucune responsabilité ou engagement.
- Dans un deuxième temps, il fut permis aux enfants de donner leurs opinions sur les activités, bien que le personnel ne s'engageât nullement à agir en conséquence. Les paramètres se bornaient à des questions comme les préfé-

18 *Children's Participation: The Theory and Practice of Involving Young Citizens in Community Development and Environmental Care*, R. Hart, UNICEF, New York, 1997

19 *Stepping Forward: Children and Young People's Participation in the Development Process*, ed. V. Johnson et al., Intermediate Technology Publications, London, 1998

rences en matière d'activités récréatives. Malgré ses limites, ce changement eut un impact significatif. Le personnel prit conscience que les enfants pouvaient participer plus activement à la conception et à la mise en œuvre et fut obligé de vérifier leurs hypothèses et leurs plans. Cela amena également certains adultes à se sentir menacés dans leur autorité, en particulier les parents qui collaboraient bénévolement au programme. On organisa donc pour les adultes des ateliers sur les droits des enfants afin de diminuer leur résistance à écouter des enfants.

- A l'étape suivante, le personnel commença à demander aux enfants leur avis et leur aide pour la programmation. Le groupe de direction parents/personnel déjà existant inclut dès lors des enfants choisis par leur pairs. Ces jeunes représentants se réunirent également avec leurs pairs hors de la présence d'adultes. Malgré les difficultés initiales – rencontres irrégulières et incapacité de maintenir l'ordre – les enfants commencèrent à prendre de l'assurance et à entreprendre et à poursuivre de nouveaux projets.
- A la suite de ces développements, un Club de défense de l'environnement fut créé. Contrôlés au départ par des adultes, les enfants partageraient graduellement des responsabilités, démontrant de plus en plus d'aptitudes à diriger.

Commentaire – Ce projet témoigne de façon intéressante de la capacité d'évolution d'une initiative lorsque les adultes et les enfants se font réciproquement confiance. Il indique aussi que la prise en charge des projets par les enfants leur permet d'acquérir des connaissances et de l'assurance. L'un des points importants fut l'émergence du leadership des filles malgré un plus grand nombre de garçons. Les filles font preuve de plus d'intérêt et d'engagement envers la participation, probablement du fait que leur vie est davantage structurée et dirigée que celle des garçons. Le programme cherche donc des façons d'augmenter la motivation et l'engagement des garçons.

Les voix des enfants philippins²⁰

Ce projet de l'UNICEF vise à augmenter la conscience et le sens de leurs droits et de leurs responsabilités chez des enfants désavantagés de 7 à 17 ans. A l'aide de photos, d'illustrations, de récits et d'instruments médiatiques, les enfants ont pu communiquer avec des adultes et d'autres enfants sur leur idée des droits et des responsabilités, et sur la façon dont ces droits sont exercés

ou violés. Le projet organise des ateliers où des groupes d'enfants sont invités à exprimer leurs opinions de façon non conventionnelle et non menaçante. En 1999/2000, deux ateliers se sont tenus à Manille afin de fournir aux enfants des connaissances de base en matière de radiodiffusion, y compris l'écriture de scénarios, les annonces, les techniques d'interview et de reportage sur le terrain. Dans le cadre d'un des ateliers, les enfants ont élaboré une émission de radio sur et pour les enfants, qui fut développée par la suite et qui est encore diffusée aujourd'hui. Des ateliers semblables se sont tenus dans trois provinces où les jeunes participants ont aussi transmis leurs propres programmes radiophoniques. Dans le cadre d'une autre initiative on a enseigné à 72 enfants des rues les rudiments de la photographie à travers laquelle ils ont ensuite pu s'exprimer. Leurs clichés furent exposés au Sénat philippin lors du dixième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant en décembre 1999.

Commentaire – Cette initiative est menée par des adultes, mais explore des approches axées sur les enfants afin de les encourager à formuler et à partager leurs expériences. En offrant aux enfants la possibilité d'acquérir de nouvelles capacités, on leur permet de commencer à développer leurs propres initiatives et activités.

Le Projet des filles, Pakistan²¹

Le Projet des filles a été conçu pour permettre aux filles et aux femmes d'améliorer leur statut social en sensibilisant les familles et les communautés à leur situation et à ses implications pour le bien-être et le développement de tous. D'ici la fin de 2001, le Projet espère toucher 500 localités et 25.000 filles dans des zones urbaines pauvres et des zones rurales. La méthode utilisée consiste d'abord à solliciter les communautés locales, en associant hommes et femmes à un processus d'évaluation et d'analyse de la situation des femmes, des enfants et des filles. La communauté doit alors se mettre d'accord pour commencer le projet au niveau local, condition indispensable pour poursuivre. La communauté sélectionne ensuite 50 filles pour participer à l'initiative. Après un processus initial d'orientation, on demande aux filles leur avis sur la façon dont doit se dérouler la prochaine étape de for-

20 Détails tirés de la correspondance adressée à l'auteur par l'UNICEF

21 Ibid.

mation. On leur fait prendre conscience de l'égalité des droits des filles et des femmes, et on leur offre la possibilité d'acquérir des connaissances et des compétences par exemple en matière de santé, de leadership, de premiers secours, ou de production de revenus. La formation inclut des jeux de rôle, le dessin, et des activités qui encouragent la programmation en commun et le travail en équipe. Il résulte du projet que les filles font preuve d'assurance pour servir de modèles, ce qui commence à avoir des répercussions positives sur leur statut et celui des femmes au sein des communautés.

Commentaire – Le point fondamental de ce projet est la reconnaissance de la nécessité de travailler avec, plutôt que contre, les communautés locales. La recherche de la collaboration et de la participation des hommes et des femmes fournit au projet une légitimité qui renforce la possibilité de pleine participation des filles. Bien que la méthodologie confirme le pouvoir des adultes pour déterminer la participation des filles, l'objectif à long terme est de créer un changement culturel qui permette aux filles d'obtenir plus d'indépendance, et plus d'assurance pour s'exprimer et faire valoir l'égalité de leurs droits.

Il est intéressant de noter que les filles elles-mêmes ont relevé la nécessité de mettre en place des projets semblables pour les garçons. Le fait de ne travailler qu'avec des filles créait une situation de déséquilibre : à mesure qu'elles acquerraient plus d'assurance et d'estime de soi, les filles commencèrent à constater une différence croissante entre elles et les garçons. Elles furent d'avis que les garçons devaient pouvoir participer à des activités enrichissantes qui les aideraient à viser des buts positifs, ce qui amena l'élaboration du projet suivant (voir ci-dessous).

Les Frères adhèrent à Meena, Pakistan²²

Le but de ce projet est d'encourager les scouts à agir pour la promotion et la protection des droits des enfants à la santé et des droits des filles à l'éducation. Les scouts reçoivent d'abord une formation sur des questions relatives aux droits, sur la communication interpersonnelle et la collecte de données, à l'aide de méthodes participatives et interactives, et de l'utilisation du matériel Meena - un ensemble multimédia produit par l'UNICEF et ses partenaires pour promouvoir les droits des filles. Chacun garçon collecte ensuite auprès de 10 familles du voisinage des données sur la santé, l'assainissement, et la situation scolaire des enfants. En retour, ils fournissent à chaque ména-

ge des informations sur la nécessité de vacciner les enfants de moins d'un an, sur l'hygiène, sur la construction de latrines domestiques, et exhortent les parents à envoyer leurs filles à l'école. Ils suivent ensuite les progrès dans chaque famille du secteur. Le projet est mené dans une province. Si les résultats sont concluants, on espère que par la suite 10.000 scouts interviendront auprès de 100.000 ménages et convaincront plus de 500.000 personnes de leurs communautés à encourager l'éducation des filles.

Commentaire – Ce projet est inhabituel dans la mesure où il implique une sensibilisation aux droits des enfants mais n'est pas conçu pour aider les garçons qui participent à utiliser ces connaissances pour promouvoir et protéger leurs propres droits. Il les encourage plutôt à promouvoir et à protéger les droits des autres, par exemple des bébés et des filles. Ce faisant, il enseigne la responsabilité sociale et le fait que chacun a un rôle à jouer dans la création d'une société où les droits de tous soient respectés.

Exemples de recherche avec les enfants

De nombreux projets ont été entrepris qui emploient les enfants comme chercheurs pour définir et étudier les expériences des enfants.

Justice pour les enfants, Bangladesh²³

En 1999, *Save the Children RU* a lancé un projet de recherche pour étudier les abus envers les enfants enfermés dans les prisons et les établissements publics au Bangladesh. On décida d'employer comme chercheurs les enfants eux-mêmes pour leur permettre de formuler les problèmes et les éventuelles solutions avec leurs mots à eux. 14 enfants des rues furent sollicités pour mener des consultations entre eux, auprès d'autres enfants et auprès d'ONG pour une période de deux ans, à la fin de laquelle il fut décidé de faire une vidéo centrée sur l'expérience de trois enfants du groupe pour diffuser leurs conclusions et leurs opinions générales.

En septembre 2000, *Save the Children* organisa un atelier avec des ONG, des institutions gouvernementales, des institutions donatrices, les médias et des militants individuels, pour examiner les résultats et développer une coordination plus systématique des activités afin de promou-

22 Ibid.

23 'Justice for Children' ; compte rendu du débat sur la violence de l'Etat contre les enfants, avec 120 enfants, tenu le 6 septembre 2000 à Dhaka au Bangladesh, *Save the Children RU*, 2000

voir la justice pour les enfants dans ce secteur. Les enfants qui avaient travaillé comme chercheurs suggérèrent qu'on organise un atelier semblable pour les enfants. Ainsi 120 jeunes de 10 à 18 ans issus de différents contextes sociaux furent invités à une réunion consultative sur la 'Violence d'Etat contre les enfants'. Les participants comprenaient des enfants vivant et/ou travaillant dans la rue, des enfants handicapés, des enfants des taudis, ainsi que d'autres appartenant à des milieux plus favorisés. Leurs discussions produisirent un certain nombre de recommandations adressées aux autorités carcérales, aux tribunaux, aux ONG, aux médias, aux politiciens et aux enfants eux-mêmes. Ils voulurent communiquer ces recommandations à d'autres organisations intéressées et les envoyer au Comité pour les droits de l'enfant. Ils demandèrent également une réunion de suivi pour élaborer une stratégie au service de leurs recommandations.

Commentaire – Il y a de nombreux avantages à faire participer les enfants à la recherche. Cela leur permet de déterminer le programme de recherche à partir de leur propre expérience. Les enfants, en outre, sont souvent plus disposés à se confier à d'autres enfants. Le processus offre également aux enfants la possibilité d'acquérir des connaissances et de l'assurance. Il est cependant important que les enfants reçoivent formation et assistance, et qu'un cadre éthique clair soit établi, qui aborde des questions telles que la nature bénévole de la participation à la recherche et la nécessité de respecter la confidentialité.

Ce projet démontre la capacité des enfants de prendre des responsabilités lorsqu'on les traite avec respect et qu'on les aide à acquérir la compétence nécessaire. Après avoir eu la possibilité de mener la recherche, ils ont pris l'initiative d'utiliser les résultats pour développer une stratégie d'action. Ils ont également eu l'idée d'organiser l'atelier d'enfants qui a abouti à des recommandations détaillées et à un programme d'action.

Recherche participative sur le travail des enfants au Vietnam²⁴

Ce programme de recherche fut mené en 1997 pour en savoir plus sur l'étendue et la nature du travail des enfants. Il associa des enfants à un processus de collecte de données à travers diverses méthodes comprenant des interviews et discussions partiellement structurées, l'établissement de graphiques, le listage, l'assignation de points et la photographie. Les méthodes furent établies en fonc-

tion des aptitudes des enfants. Les enfants participèrent avec enthousiasme, leur engagement efficace ouvrit de nouveaux horizons sur la vie des enfants travailleurs, et démontra aux adultes que les enfants ont un important bagage d'expériences et d'opinions qui apporte une contribution différente de la leur.

Commentaire – L'association des enfants à ce projet se limita à la collecte de données. Ils ne participèrent pas au développement du plan de recherche, à l'analyse des données ou à la présentation des résultats. En d'autres termes, leur rôle fut limité par les adultes à un ensemble de tâches prédéterminées. Les responsables du projet eux-mêmes conclurent que l'initiative n'avait pas su développer et promouvoir les capacités et l'ingéniosité des enfants et qu'à l'avenir les enfants devraient participer plus activement au développement et à la révision des plans de recherche.

A l'écoute de la voix des jeunes - Vientiane, République démocratique populaire lao, 1998²⁵

La municipalité de Vientiane, avec *Save the Children*, a entrepris un projet de recherche participative pour recueillir l'opinion des jeunes, former certains d'entre eux au leadership, élaborer un modèle de participation des enfants et, sur la base des résultats obtenus, définir des réponses et mettre en place des services pour les jeunes. Un comité de travail des départements intéressés fut mis sur pied, qui détermina six thèmes de recherche et établit des projets de travail pour débattre de ces thèmes. Le comité décida ensuite que des jeunes devaient participer au choix des thèmes et invita quatre jeunes à le rejoindre et à donner leurs avis. Le matériel de formation fut revu en conséquence. La recherche fut menée par des jeunes préparés, choisis selon des critères bien définis : être âgé de 18 à 25 ans, de niveau d'école secondaire, ni riche ni pauvre, sociable et assuré.

La recherche fut menée avec des enfants de 13 à 15 ans et de 16 à 18 ans, selon qu'ils étaient intégrés ou non au système scolaire. Chaque groupe se réunit six fois pour discuter des sujets choisis. En tout, 280 groupes de discussions se réunirent, auxquels participèrent 384 enfants. Les données furent rassemblées au moyen d'enregistrements au magnétophone (avec l'accord des enfants), de notes, de formulaires complétés,

²⁴ Voir note 19

²⁵ *Listening to the Voice of Young People*, municipalité de Lao Vientiane/Save the Children, Vientiane, 2000

de dessins et d'autres matériaux produits au cours du processus. Les chercheurs se rencontraient chaque semaine pour confronter les problèmes et les informations. Les données furent analysées et un rapport fut rédigé. Le but à long terme du projet était de déterminer les questions particulièrement importantes pour les enfants, et de développer des initiatives pour y répondre. La préparation à la vie active et la lutte contre le VIH/SIDA apparurent comme des priorités, et les jeunes chercheurs élaborent actuellement un projet à cet égard.

Commentaire – L'un des points forts de ce projet fut l'engagement pris dès le début d'agir à partir des résultats de la recherche et d'utiliser les compétences acquises par les chercheurs pour développer des initiatives ultérieures. Cela donna un but à la recherche et un sens à la participation des enfants. La décision d'associer des jeunes au processus de définition des thèmes à étudier constitua une mesure positive. Les priorités des adultes ne sont pas forcément celles des enfants et des jeunes, et la recherche devait porter sur des questions importantes pour ces derniers.

Il est important dans un tel projet que les résultats soient communiqués aux enfants, qu'ils aient la possibilité de voir le rapport et la façon dont leurs contributions ont été consignées. L'idéal serait qu'ils puissent faire leurs commentaires en cours de rédaction, bien que cela soit peu réaliste, lorsque de très nombreux enfants sont concernés, pour une question de temps et de coût. Le rapport de recherche ne dit pas clairement si les enfants ont été informés des résultats.

Exemples d'écoles démocratiques

L'École Hojas Anchas, Colombie²⁶

En Colombie, le programme Nouvelle école a été développé en réponse aux difficultés de nombreux enfants pauvres des zones rurales pour affronter les exigences contradictoires de l'éducation et du travail agricole. Il a introduit un programme flexible avec des classes d'âge mixte permettant aux enfants d'apprendre individuellement et en groupe avec l'assistance de l'enseignant. Ces écoles ont également établi des structures permettant aux enfants de fonctionner comme une communauté démocratique coordonnée. Du fait que cette approche innovatrice sollicite les enseignants de façon radicalement différente, ceux-ci ont bénéficié de rencontres hebdomadaires d'enseignant à enseignant entre les écoles de chaque district, ce qui leur a permis de s'entraider pour gérer le changement.

Pour l'école Hojas Anchas associer les enfants à la protection de l'environnement local fait partie intégrante du rôle de l'école en tant que centre communautaire d'apprentissage démocratique. L'école a par exemple développé un projet de conservation de la forêt dans le cadre duquel les enfants luttent contre l'érosion de la montagne en plantant des arbres régionaux. Bien qu'au départ l'idée ait certainement été lancée par les enseignants, les élèves se sentent maintenant complètement responsables de l'initiative. Une des difficultés de ce projet est pour eux d'éduquer les villageois aux problèmes liés à l'utilisation du bois de chauffage et de commerce. Les enfants recueillent les graines des arbres existants et les apportent à l'école pour créer avec l'aide des adultes une pépinière qui permettra de reboiser les montagnes avec des espèces régionales. Dans le cadre de cette initiative, plusieurs enfants ont assisté aux réunions des administrations locales.

Commentaire – Le projet a apporté plusieurs éléments positifs dans la vie des enfants participants qui apprennent par la pratique à connaître leur environnement local et à le protéger. Ils développent des aptitudes à la participation démocratique en confrontant leurs idées et en cherchant à convaincre les adultes. Ils assument la responsabilité du processus aussi bien que des résultats du projet. En outre, tant pour cette initiative que pour l'ensemble des programmes de soutien aux professeurs du projet Nouvelle école, on constate que les adultes doivent apprendre tout comme les enfants, si on veut que la démocratie participative incluant les enfants porte ses fruits.

Highfield School, RU²⁷

Highfield est une école élémentaire (7 – 11 ans) située dans une zone particulièrement défavorisée de l'Angleterre. Elle se caractérisait par un taux élevé de violence, de brimades, et d'abandon et d'absentéisme scolaires. Au début des années 90, une nouvelle directrice prit la décision de solliciter toute la communauté scolaire pour faire de l'école un lieu sûr et efficace sur le plan de l'éducation. Dans ce but, elle interrogea tous les enfants, ainsi que les enseignants et le personnel administratif sur

²⁶ Voir note 18

²⁷ 'Changing our Behaviour: Promoting Positive Behaviour by the Staff and Pupils of Highfield Junior School', P. Alderson, Highfield Junior School/Insitute of Education, Londres, 1997

les changements à apporter. Les résultats de cette consultation furent :

- La création d'un conseil scolaire au sein duquel les enfants exercent un pouvoir véritable. Le conseil scolaire participe, par exemple, à l'élaboration de toutes les politiques scolaires et au recrutement du personnel ;
- La création d'une boîte à brimades où les enfants peuvent, de façon confidentielle, signaler les brimades qu'ils ont subies ;
- La nomination d'anges gardiens, des enfants qui se portent volontaires pour se lier d'amitié avec des camarades esseulés, victimes de brimades ou, simplement, ayant besoin d'aide ;
- Des enfants médiateurs qui aident les autres à résoudre les conflits dans la cour de récréation.

A la suite de ces changements l'école devint très populaire, les enfants furent plus heureux, obtinrent de meilleurs résultats scolaires et acquièrent de grandes compétences en matière de négociation, de processus décisionnel démocratique et de responsabilité sociale.

Commentaire – De très jeunes enfants sont capables d'accepter des niveaux considérables de responsabilité lorsqu'on leur fait confiance et qu'on les aide. Il ressort de cette expérience que les enfants peuvent agir pour leur protection et celle des autres quand leurs droits sont respectés. La formation et l'encouragement dispensés pour établir le système de médiation des enfants leur a permis de s'entraider sans avoir recours aux adultes, bien que ceux-ci fussent présents en cas de besoin. En respectant les droits des enfants, ils ont pu saisir l'importance de respecter les droits des autres et prendre la responsabilité de garantir ce respect.

■ 2.4.3 Promotion de l'auto-plaidoyer

L'auto-plaidoyer est un processus qui permet aux enfants d'agir pour affronter des problèmes qu'ils considèrent comme importants. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Les problèmes sont définis par les enfants eux-mêmes ;
- Le rôle des adultes est d'aider, non de diriger ;
- Le processus est contrôlé par les enfants.

Le processus naît de la décision de permettre aux enfants de définir leur situation et de développer des stratégies de changement. Il exige des adultes de reconnaître clairement qu'ils doivent céder une partie de leur pouvoir de contrôle sur le processus et les résultats au profit de la collaboration avec les enfants. Il implique cependant un rôle permanent des adultes en tant que

conseillers, auxiliaires, administrateurs et rassembleurs de fonds.

Exemples d'auto-plaidoyer

Programme des enfants travailleurs,

Equateur²⁸

Ce Programme recouvre une organisation nationale qui a promu la participation des enfants travailleurs dans le cadre d'un vaste projet environnemental. Le personnel travaille avec des enfants dans des 'espaces alternatifs' dans tout le pays, créés pour donner aux enfants des zones urbaines défavorisées la possibilité d'apprendre à défendre leurs droits. En 1993, la conférence annuelle du Programme a décidé de se concentrer désormais sur la question de l'environnement. Avec un réseau d'écologistes nationaux, le Programme a formé des unités de quatre ou cinq adolescents qui, à leur tour, ont travaillé avec pas moins de 80 enfants plus jeunes. Ils ont créé ensemble des cartes écologiques de leur environnement personnel, déterminant les problèmes qu'ils désiraient aborder et les stratégies pour y parvenir. Ils ont été formés à travailler avec les médias, cherchant à attirer l'attention du public sur le devoir des adultes de créer un environnement plus sain et plus viable.

Commentaire – Ce programme a permis d'établir des projets qui ont touché un total de 70.000 enfants dans 21 provinces, en formant des enfants plus âgés à travailler avec des plus jeunes. La participation de conseillers écologistes dès le tout premier stade a conduit les enfants à entreprendre des initiatives réalisables, et la formation dispensée pour traiter avec les médias leur a donné les moyens de promouvoir et de diffuser leurs idées. Certains projets étaient provocateurs dans la mesure où les enfants condamnaient les responsables de la dégradation de l'environnement. Il se peut qu'à plus long terme une approche fondée sur le dialogue visant à rallier la communauté adulte aux perceptions et aux préoccupations des enfants représente une stratégie plus efficace de changement durable.

Article 12, RU²⁹

En 1995, des jeunes du conseil d'administration de l'ONG *Children's Rights Development Unit* (CRDU), ont organisé une conférence avec 60

²⁸ Voir note 18

²⁹ Voir 'Respect: a Report into how well Article 12 of the UNCRC is put into practice across the UK', Article 12, Londres, 1999

enfants et jeunes pour décider s'il fallait créer une organisation nationale dirigée par et pour des personnes de moins de 18 ans pour promouvoir leur droit à être entendus. Les participants, issus de contextes sociaux, économiques et ethniques des plus variés, décidèrent qu'ils voulaient effectivement une telle organisation et le CRDU accepta de soutenir le processus et d'offrir son assistance pour l'administration, la collecte de fonds, la publicité et le recrutement. Les jeunes établirent un groupe de direction formé de 25 d'entre eux, qui recueillit des fonds pour engager un auxiliaire adulte chargé de l'administration courante. Cependant toutes les décisions et les activités reviennent aux enfants eux-mêmes. L'organisation, nommée Article 12, compte maintenant plus de 400 membres. Elle lutte pour plus de démocratie dans les écoles, l'abaissement de l'âge du droit de vote et la suppression des châtimens corporels. Ses membres interviennent à des conférences, s'adressent aux médias, dirigent des séminaires, rencontrent des politiciens, et apportent leur concours technique aux groupes de travail d'autres ONG. En 1998, l'association a entrepris de consulter les enfants sur la mesure dans laquelle leur droit à être écoutés était respecté. Le rapport de consultation a été soumis au Comité pour les droits de l'enfant, lequel en tiendra compte lors de l'examen de l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant par le gouvernement du Royaume-Uni.

Commentaire – Les enfants ont reconnu dès le départ qu'il ne leur serait pas possible, étant à l'école à temps complet, de s'occuper de la permanence de l'organisation et qu'ils auraient besoin du concours d'un adulte. Ils ont défini les domaines qui nécessitaient les compétences et le savoir d'un adulte. Ils ont cependant perçu le danger d'engager un adulte qui deviendrait l'administrateur effectif de l'organisation. Ils ont affronté la situation en rédigeant une constitution très précise déterminant la façon dont les décisions devaient être prises et décrivant les strictes limites du rôle de l'auxiliaire adulte. Au-dessus de 18 ans nul ne peut prendre de décisions politiques au sein de l'organisation.

Il n'y a pas d'âge limite inférieur pour faire partie d'Article 12 et des enfants de 9 ans ont même été admis au comité de direction. Le travail de l'association a démontré que des enfants d'âges différents peuvent collaborer de façon efficace.

Bien qu'Article 12 fonctionne avec succès depuis un certain nombre d'années, il est toujours extrêmement difficile de collecter des fonds en sa faveur. Les adultes ont beaucoup de mal à accep-

ter l'idée que des enfants puissent administrer leur propre organisation, malgré la preuve du contraire, et les enfants doivent se battre contre les préjugés obstinés des bailleurs de fonds.

Le programme Papillons pour les enfants des rues et les enfants travailleurs³⁰

Le programme Papillons touche environ 800 enfants qui vivent et travaillent dans les rues de New Delhi, leur enseignant à se protéger et à devenir des citoyens respectés et productifs. Son approche s'appuie sur la mise en place d'une équipe d'éducateurs spécialisés qui établissent des relations de confiance avec les enfants et les associe à diverses activités comme l'éducation informelle, les systèmes d'épargne, des programmes de loisirs et de santé, dans différents points de contact. Les enfants participent à la planification de la plupart des activités dans le cadre d'un conseil des enfants qui se réunit chaque mois, où des représentants exposent les problèmes soulevés par les enfants de chaque point de contact. Ces rencontres permettent aux enfants de discuter et de partager l'information, d'analyser différents événements sociaux et politiques et de travailler en vue d'une action collective. Ils discutent par exemple des drogues, du harcèlement policier, des salaires non payés, de la nécessité d'emplois meilleurs ou du problème des jeux de hasard. Le conseil dirige le programme et donne aux enfants l'occasion d'apprendre les principes de la démocratie. Un certain nombre d'initiatives concrètes ont vu le jour, comme un syndicat des enfants travailleurs, une société de prêts, et la Voix des enfants travailleurs. Le conseil leur a aussi permis d'entreprendre une action légale en cas de violation de leurs droits. Les enfants non seulement planifient la plupart des activités mais y contribuent aussi matériellement. L'obligation de contribuer augmente leur sentiment de responsabilité et d'engagement envers la réussite du programme.

Commentaire – L'établissement de relations fondées sur le respect est un élément essentiel du succès de ce programme, tout comme la possibilité pour les enfants de tenir leurs propres réunions pour définir leurs problèmes. L'initiative démontre non seulement que les enfants sont capables de participer et de contribuer au développement et à la gestion des programmes, mais que les programmes sont plus efficaces lorsque les enfants y participent directement.

Il est tout aussi important de reconnaître que

30 Détails tirés de la correspondance adressée par un membre du projet à l'auteur

les adultes doivent être disposés à céder une fraction de leur pouvoir et à partager les décisions avec les enfants. En effet, le plus grand obstacle rencontré par les enfants est l'attitude négative de nombreux adultes : employeurs, fonctionnaires et bureaucrates qui pensent en savoir plus et ne croient pas aux capacités de participation des enfants, ainsi que la police et la société en général qui considèrent les enfants comme des voleurs et non comme des personnes qui luttent pour survivre. De même les parents des enfants qui habitent à la maison hésitent souvent à leur permettre de participer aux programmes. Le programme Papillons souligne la nécessité d'éduquer les adultes, de leur faire prendre conscience de l'importance de respecter les droits des enfants et d'accepter la participation active des enfants à l'exercice de ces droits.

Clubs d'enfants, Népal³¹

Les Clubs d'enfants, organisés dans une large mesure par les enfants eux-mêmes, se sont développés, ces dix dernières années, comme une nouvelle sorte d'organisation. Ils sont nés principalement de la volonté des ONG et des institutions de développement travaillant avec les enfants de remplir les obligations de la CDE concernant la participation. Il y a maintenant des centaines de ces clubs au Népal. Beaucoup ont vu le jour à partir de programmes de formation D'enfant à enfant dans les villages, d'autres ont été établis à la demande des enfants, d'autres encore ont été créés à la suite de l'émission radiophonique pour enfants *Hatemalo*. Les membres de ces clubs ont pour la plupart de 8 à 16 ans, au maximum 18 ans dans certains cas.

Ils se réunissent en général une ou deux fois par mois pour prendre part à diverses activités comme la danse, le chant, le théâtre, des tâches pour le développement de la communauté, la lecture, l'écriture, des débats, des jeux et des loisirs, ainsi que la sensibilisation aux droits de l'enfant. Ils ont en général des structures organisationnelles semblables à celle des organisations d'adultes, au sein desquelles ils assument toutes les responsabilités.

Commentaire – Une recherche menée par *Save the Children* Norvège et *Save the Children* USA sur les quelque 130 clubs qu'il ont créés, a abouti à plusieurs observations intéressantes :

● **L'inclusion**

La composition 'garçons-filles' des clubs est bien équilibrée par rapport à d'autres contextes institutionnels. En général les clubs semblent

refléter aussi le mélange ethnique des communautés locales - bien que les groupes minoritaires aient moins de chances de participer aux structures exécutives - et comptent des enfants non scolarisés. Toutefois, les enfants handicapés sont fortement sous-représentés, ce qui est préoccupant car ces enfants sont déjà isolés au sein de leurs communautés et les clubs pourraient leur offrir une occasion unique de lutter contre la discrimination profonde qu'ils subissent.

● **Auto-détermination des enfants**

Plusieurs clubs, fondés par des adultes, ont peu à peu été pris en main par les enfants eux-mêmes. De façon générale, les adultes jouent maintenant un rôle consultatif, bien que quelques clubs soient encore sous l'influence d'adultes dominateurs. Cependant, ce sont les membres des comités exécutifs, plutôt que l'ensemble des adhérents, qui tendent à déterminer le fonctionnement du club. De plus, les structures institutionnelles ont tendance à reproduire celles des associations d'adultes plutôt que de permettre à de nouvelles formes d'organisation et de démocratie de se développer sous l'impulsion des enfants.

● **Les résultats**

Les clubs offrent des occasions privilégiées pour l'épanouissement des enfants, leur donnant des capacités et une expérience qu'ils ne reçoivent pas dans d'autres contextes. Les enfants acquièrent de l'assurance, font l'apprentissage du processus décisionnel démocratique, de la planification et de l'organisation, s'intéressent au développement de la communauté, à l'exercice et à la violation des droits humains. Une des possibilités les plus appréciées par les enfants est celle de nouer des contacts avec leurs pairs. Les clubs auront probablement un effet positif à long terme en encourageant un esprit de collaboration et de participation au processus décisionnel au niveau de la communauté. A travers les programmes d'apprentissage des clubs, les enfants acquièrent également des notions de santé, d'écologie et d'hygiène.

● **L'attitude des adultes**

La majorité des parents pensent que les clubs ont une influence positive sur les études des enfants, leur développement et leur confiance en soi. Certains apprécient aussi les possibilités de jeu fournies aux enfants. De nombreux parents soutiennent activement les clubs en aidant à la programmation des

31 'The Children's Clubs of Nepal : A Democratic Experiment', compte rendu et recommandations d'une étude menée pour aider les *Children's Clubs* par *Save the Children* Norvège et *Save the Children* USA, 1999

manifestations, en apportant une aide financière, en partageant idées et expérience, en établissant des liens avec d'autres institutions du village.

● **Recommandations des enfants pour l'avenir**

La plupart des enfants signalent la nécessité d'une aide et d'une stabilité financières accrues. Plusieurs clubs par exemple n'ont pas les moyens d'avoir leur propre local. Les enfants expriment

aussi le besoin d'une plus grande variété d'activités, d'une participation plus éclairée des membres, d'une amélioration des relations de travail et d'un sentiment commun d'appartenance. Ils aimeraient aussi que les communautés locales prennent davantage en considération l'existence des clubs et que les adultes aient une attitude plus positive à leur égard.

3. LA PARTICIPATION DES ENFANTS AUX CONFÉRENCES

Une des stratégies de participation des enfants les plus fréquentes, les plus visibles et sûrement les plus controversées ces dernières années, est leur intervention lors des conférences. Si les principes et les leçons pratiques exposés ci-dessus s'appliquent aussi bien aux conférences qu'aux autres formes de participation des enfants, les conférences suscitent néanmoins plusieurs questions et problèmes supplémentaires qui méritent une attention particulière. Elles peuvent avoir lieu au niveau local, communautaire, régional, national et international. Bien que la logistique, le temps et les coûts impliqués varient manifestement selon la dimension de l'événement, les questions à aborder sont généralement les mêmes.

3.1 LES QUESTIONS A ABORDER

- Pourquoi faire participer des enfants à une conférence ?
- Quel est le rôle des enfants dans la conférence ?
- Les enfants seront-ils invités lors de la planification de la conférence ?
- Quels enfants seront invités à participer à la conférence et selon quels critères ?
- A quel stade les enfants seront-ils intégrés ?
- Comment les enfants seront-ils préparés à la participation ?
- Quel est le rôle des adultes dans la conférence ?
- Où aura lieu la conférence ?
- Quels résultats attend-on de la conférence ?

3.1.1 Pourquoi faire participer des enfants à une conférence ?

Il est essentiel de réfléchir sérieusement aux raisons d'organiser une conférence à laquelle participent des enfants. Les conférences demandent beaucoup de temps, de ressources et de préparation. Elles arrachent les enfants à leur contexte quotidien pour les transporter dans un cadre inconnu. Il faut donc être certain que la participa-

tion des enfants est le moyen le plus efficace de faire progresser leurs objectifs et les vôtres, et qu'elle produira de réels bénéfices. Il faut déterminer si leur participation est une fin en soi ou un moyen d'atteindre des buts à long terme. Les enfants ne doivent jamais être invités uniquement parce que les organisateurs croient devoir le faire ou trouvent cela 'sympa'. Par exemple, le but est-il de :

- faire bénéficier les adultes de la connaissance et de l'expérience des enfants ?
- fournir aux enfants une occasion de se rencontrer pour partager des idées et des réflexions au profit de leurs organisations et institutions ?
- lancer un nouveau projet, un nouveau programme ou une nouvelle campagne ?
- donner aux enfants la possibilité d'acquérir des capacités en matière d'organisation, de processus décisionnel démocratique, etc... ?
- permettre aux enfants de commencer à exercer une influence sur les politiciens, les décideurs et les professionnels ?
- démontrer aux adultes que les enfants peuvent apporter une précieuse et utile contribution ?

Une fois les buts de la conférence clairement établis, il sera plus facile de planifier le programme et le mode de participation des enfants.

3.1.2 Quel est le rôle des enfants dans la conférence ?

Il faut être clair et ouvert dès le départ sur le rôle des enfants dans la conférence. Comme pour tout autre projet, cela peut aller d'une simple consultation sur leurs opinions au partage des responsabilités relatives à la manifestation.

Par exemple, l'événement est-il :

- une conférence d'adultes où les enfants sont invités à faire un exposé ?
- une conférence organisée par des adultes où des enfants sont invités comme orateurs et délégués ?
- une conférence organisée par des adultes en collaboration avec des enfants ?

- une conférence organisée par et pour les enfants avec l'aide des adultes ?

Chacune de ces options impliquera différents niveaux de contribution de la part des enfants et nécessitera leur participation à des étapes diverses du processus. Dans le cadre d'une conférence principalement pour les enfants ou d'une manifestation impliquant des enfants et des adultes, les enfants exerceront bien sûr des fonctions de délégués à part entière. Ils peuvent être associés à la planification, aux discours, à des ateliers, à la rédaction de rapports de conférence (voir la section suivante). Toutefois, si la manifestation est principalement pour des adultes avec une contribution de la part des enfants, leur apport sera bien plus circonscrit. Quand les enfants font des exposés, il est important qu'ils soient correctement informés à l'avance des objectifs de la conférence, de l'âge et de la constitution de l'auditoire, ainsi que de ce que l'on attend d'eux.

■ 3.1.3 Les enfants seront-ils invités lors de la planification de la conférence ?

Les conférences les plus efficaces sont souvent celles qui intègrent les enfants dès le début de sorte qu'ils participent à la définition des objectifs, de la forme, du contenu, et des résultats espérés. Il faut considérer les questions suivantes :

- les enfants participeront-ils au processus de planification ?
- à quel stade seront-ils invités à participer à la planification et à la conception de la manifestation ?
- quel statut auront-ils ? Leurs opinions prévaudront-elles ? Y aura-t-il un partenariat égal entre les adultes et les enfants ? Consultera-t-on les enfants en laissant la responsabilité des décisions aux adultes ?
- a-t-on laissé assez de temps aux enfants pour leur permettre de participer efficacement ?

Parmi les aspects de la planification qu'il faut aborder, et sur lesquels les enfants seront à même d'apporter une contribution valable, il faut considérer les questions suivantes :

- la conférence suivra-t-elle le modèle adulte traditionnel : séances plénières, ateliers et rétroinformation ?
- des formes alternatives de présentation seront-elles explorées : théâtre, poésie, jeux de rôle, sessions interactives, jeux, expositions artistiques ?
- les enfants seront-ils pleinement intégrés aux adultes, ou bien y aura-t-il des sessions parallèles où ils pourront discuter séparément ?

- la conférence et/ou les ateliers seront-ils présidés par les enfants ?
- combien de temps sera consacré à des pauses pour garantir l'intérêt continu des enfants ?
- quelles distractions seront offertes ?

■ 3.1.4 Quels enfants seront invités à participer à la conférence et selon quels critères ?

La légitimité de la participation des enfants peut provenir d'un certain nombre de facteurs :

- Certains enfants peuvent représenter une organisation dans laquelle ils militent. Leur compétence potentielle provient de la connaissance du travail de l'organisation et de l'expérience de participation à celle-ci. En d'autres termes, ils possèdent des capacités en ce qui concerne et le **contenu organisationnel** et le **processus**.
- Certains enfants ont un vécu particulier qui leur permet d'apporter une contribution unique au thème de la conférence. Par exemple les paroles d'un enfant soldat, d'un enfant réfugié ou d'un enfant handicapé privés du droit à l'éducation, qui parlent à la première personne des effets de la discrimination, de la législation inappropriée ou guère appliquée, et de l'inaction des gouvernements, peuvent être plus efficaces que n'importe quel discours d'adulte. La connaissance de ces enfants découle de leur **expérience personnelle directe**.
- Certains enfants peuvent être les représentants élus de leurs écoles, d'associations de jeunes, de clubs ou d'ONG. Ils ont démontré leur engagement et leur intérêt envers la participation en s'étant portés candidats, et gagné la confiance de leurs pairs qui les reconnaissent comme **représentants** effectifs. La sélection d'enfants par des adultes ne confère pas la même légitimité.

Il est important de ne pas imposer aux enfants des critères de légitimité que l'on n'exige pas des adultes. La plupart des orateurs adultes présentent le plus souvent leurs propres travaux, opinions ou expérience. On ne doit pas en demander davantage aux enfants. On doit cependant les encourager à être critiques envers leurs représentants, de façon à ce que leurs choix ne soient pas trop pilotés par les adultes. Le danger existe que les adultes sélectionnent des enfants 'commodes', sociables et s'exprimant avec facilité, ce qui peut conduire à la 'professionnalisation' d'enfants orateurs qui répondent à un programme d'adultes et finissent par ne plus parler au nom des enfants eux-mêmes.

Lorsque les enfants prennent la parole à une conférence

Les enfants doivent clairement comprendre ce qu'on leur demande de faire et pourquoi, par exemple:

Raconter des 'histoires vécues'. Une histoire personnelle peut exprimer avec force l'expérience des enfants et leur impuissance et leur vulnérabilité face à la violation et à la méconnaissance de leurs droits, et peut ainsi constituer un moyen efficace pour pousser les adultes à agir. Mais on doit en user avec précaution. Il est important de réfléchir sur les conséquences pour l'enfant de raconter en public des faits extrêmement poignants, douloureux et personnels, de se demander si l'enfant est adéquatement préparé à la couverture médiatique et à la perte de la protection de sa vie privée qui s'ensuivront et s'il y a un risque que l'événement verse dans le voyeurisme sans réellement servir à illustrer de plus amples questions et à élaborer des propositions politiques ou des projets de campagne. Une alternative est que les enfants rassemblent des exemples de violation de leurs droits et les présentent au nom des nombreux enfants de leur communauté atteints par ces violations pour illustrer leur histoire. Cela revient à apporter des témoignages et ne relève pas de problèmes de représentativité.

Commenter leurs expériences dans le domaine concerné. Par exemple, dans une conférence éducationnelle, on peut demander aux filles de décrire l'influence des structures existantes, des programmes, des styles d'enseignement, du comportement des professeurs, etc... sur leur vécu éducatif. Cela peut permettre aux adultes de comprendre bien des choses. Les enfants auront des jugements, des perceptions et des opinions spécifiques sur leur expérience d'élèves et fourniront ainsi, dans la mesure où ils sont adéquatement préparés et assistés, une indéniable 'valeur ajoutée' à un programme, sans cela, caractéristique des adultes.

Décrire les activités de leur organisation ou de leur projet. Il est nécessaire d'échanger des idées sur la participation des enfants et ces derniers peuvent plaider de façon extrêmement efficace pour le compte de leur organisation ou de leur projet. L'important est que l'information qu'on demande aux enfants soit en rapport avec le thème de la conférence et adaptée au public particulier de celle-ci. Par exemple, si dans le public certains enfants sont associés à des projets analogues, ils doivent avoir la possibilité de parler de leurs propres expériences. Si le public est composé d'exécutants adultes, l'accent peut être mis sur les questions pratiques opérationnelles : direction et gestion du projet, formes de processus décisionnel démocratique adoptées. Si le public est formé de cadres supérieurs et de décideurs politiques, il vaut peut-être mieux souligner les objectifs et l'issue du projet. Les enfants, comme les adultes, ont besoin d'une préparation adéquate pour pouvoir présenter les choses avec efficacité.

Indiquer leurs requêtes de changement. A nouveau il est important que les enfants tiennent compte du public auquel ils s'adressent. Il ne sert pas à grand chose que des enfants se lèvent pour demander le droit d'être entendus si le principe de reconnaissance a déjà été reconnu, et si les adultes attendent en fait des idées de la part des enfants sur la façon de réaliser cet objectif. Il est également important que la requête d'être entendus ait un lien avec ce que les enfants ont à dire. Le droit d'être entendus n'est pas simplement une fin en soi. C'est un moyen d'exercer d'autres droits. Les enfants doivent être encouragés à utiliser le droit d'être entendus pour formuler leurs demandes spécifiques de changement : des écoles plus démocratiques, une meilleure protection dans la rue, la suppression de tous les châtiments corporels, etc...

3.1.5 A quel stade les enfants seront-ils intégrés ?

Groupe de planification

Si on veut que les enfants participent à la planification d'une conférence, il faut décider qui inviter. Si la conférence concerne l'école, on peut demander des délégués par le biais du conseil scolaire, ou demander aux enfants de chaque année de nommer des représentants. Si la conférence porte sur un groupe particulier d'enfants, par

exemple les enfants dans les établissements publics, on peut demander aux ONG qui travaillent dans ce domaine d'indiquer des enfants susceptibles d'être intéressés. S'il s'agit d'une conférence nationale ou internationale, il peut être nécessaire de réunir des ONG pour mettre au point un processus de recrutement des participants à la planification. Bien sûr, cela demande du temps et il faut s'y prendre longtemps à l'avance pour que ce soit fructueux.

Les orateurs

Lorsqu'il est prévu que des enfants fassent des exposés, il faut réfléchir sérieusement à la question de savoir quels enfants inviter et pourquoi. Il est important que la légitimité de ces enfants soit reconnue tant par les adultes que par les autres enfants participant à la conférence, mais aussi par les enfants au nom desquels ils parlent. Évidemment c'est plus difficile pour les enfants que pour les adultes car ils ont généralement peu d'expérience de participation à des organisations démocratiques, et ne peuvent non plus baser leur légitimité sur leur expérience et leur statut professionnels. Ce qui importe est que les enfants ne soient pas triés sur le volet par les adultes.

Si la conférence porte sur un domaine spécifique, il y aura certainement des candidats qu'il sera évident d'inviter à prendre la parole. Si l'on organise par exemple une conférence sur les enfants des rues, on demandera naturellement aux organisations concernées de nommer un orateur. Si, toutefois, la conférence porte sur un thème plus général, par exemple comment faire pour que les enfants fassent entendre leur voix au gouvernement, on pourra réunir plusieurs ONG intéressées pour développer une stratégie de nomination des orateurs.

Délégués

Il n'est pas facile de garantir que tous les enfants légitimement intéressés à une conférence aient la possibilité d'y assister. Les enfants ne sont pas membres de corps professionnels, n'apparaissent pas sur des listes d'adresses et ne travaillent pas au sein de ministères, d'ONG ou d'organismes publics ! Ces organismes peuvent cependant servir pour atteindre les enfants.

Il faut penser aux enfants susceptibles d'être intéressés et réfléchir ensuite à la façon de les contacter. Certaines possibilités sont fournies par les écoles, Internet, les ONG, les médias, les magazines ou les municipalités. Si la conférence doit faire entendre la voix de plusieurs catégories d'enfants, il est impératif de garantir la visibilité des diverses expériences dans des contextes divers. Des enfants valides ne seront pas à même de transmettre l'expérience d'enfants handicapés. Les enfants scolarisés ne savent pas grand chose de la vie des enfants des rues. Les priorités des groupes ethniques minoritaires ou indigènes sont probablement différentes de celles des populations majoritaires. Il faut aussi considérer la tranche d'âge des enfants à inviter.

■ 3.1.6 Comment les enfants seront-ils préparés à la participation ?

Il est hors de question que des enfants participent à des conférences auxquelles ils n'ont pas eu la possibilité de se préparer. On ne doit pas non plus les contraindre à participer. S'ils participent contre leur gré ou sans préparation, leur contribution en souffrira et ils ne tireront guère de profit de la manifestation. Il est possible d'aider les enfants en :

- leur fournissant par avance des informations sur la conférence, le cas échéant sous des formes accessibles aux jeunes enfants ;
- les informant sur les droits et sur la participation des enfants ;
- organisant des ateliers pour les aider à développer leurs idées et donner la priorité aux problèmes qu'ils veulent soulever ;
- les aidant à faire des exposés ;
- s'assurant qu'ils comprennent le but de la conférence et les résultats envisageables ; il est important que les enfants aient des attentes réalistes afin de n'être pas déçus par le processus ;
- faisant en sorte qu'ils arrivent à la conférence en avance afin de rencontrer les autres enfants, de confronter leurs idées et de planifier leurs contributions. Si la conférence dure plusieurs jours et que les enfants proviennent de pays différents, il peut être utile, dans la mesure du possible, de disposer de quelques jours de préparation ; cela renforcera l'assurance des enfants ainsi que leur capacité de participer de façon efficace.

■ 3.1.7 Quel est le rôle des adultes dans la conférence ?

Dans les conférences auxquelles participent des enfants, il faut réfléchir attentivement au rôle des adultes dans la planification et dans la manifestation proprement dite.

Les relations des adultes avec les enfants

Il est important d'établir le plus tôt possible les bases des relations entre enfants et adultes, si l'on veut éviter la confusion, la rancœur et les conflits. Il faut :

- fixer clairement les limites entre les décisions sur lesquelles les enfants ont leur mot à dire et celles qui restent du domaine des adultes. Par exemple, si à l'origine la conférence devait porter sur un seul thème et que les enfants considèrent que cela devrait être changé, acceptera-t-on de le faire ? Si la conférence devait réunir sur un pied d'égalité les adultes et les enfants, et que

les enfants désirent que les adultes ne soient que des auxiliaires, cela pourra-t-il être accepté ? Si les enfants considèrent qu'une conférence résidentielle obtiendrait de meilleurs résultats qu'une rencontre d'une journée, pourra-t-on en discuter ?

- développer un code des pratiques et des règles fondamentales de la participation des adultes tant pendant la planification que pendant la manifestation. Cela devra être élaboré en consultation avec les enfants concernés à chaque stade ;
- fournir aux auxiliaires adultes des informations sur les droits de l'enfant et des directives sur leur rôle ;
- déterminer si les adultes ont un rôle de participants ou d'assistants. Les adultes ont-ils le droit de vote ? Peuvent-ils participer à part égale aux discussions, ou ne sont-ils là que pour fournir une aide administrative, des informations et des conseils ?

L'aide des adultes

L'expérience de nombreuses conférences internationales dans le monde entier indique qu'il est vital pour les enfants qui participent de recevoir l'assistance adéquate et appropriée des adultes si l'on veut obtenir le maximum de bénéfices de la participation. Il faut par exemple prendre en considération :

- la proportion adultes/enfants. Quand les participants sont de jeunes enfants, on conseille un adulte pour chaque enfant ;
- les besoins affectifs et physiques des enfants dont certains sont peut-être pour la première fois loin de chez eux ;
- l'existence de procédures adéquates de protection des enfants. Cela signifie s'assurer de la mise en place de systèmes justes pour venir en aide à tout enfant qui aurait été traité de façon inappropriée par un adulte ou un autre enfant, ainsi que de l'existence de règles précises sur la confidentialité et le tutorat, la sécurité du transport à l'aller comme au retour, et la nécessité d'un hébergement sûr et garanti.
- le nombre d'interprètes nécessaires de façon à ce que les enfants ne soient pas exclus pour des raisons linguistiques ;
- la nécessité de fournir aux adultes des directives précises sur leur rôle envers les enfants ;
- l'accès des enfants à l'information, aux conseils et à un soutien en cas de besoin ;
- la nécessité de fournir encouragements et assistance, ainsi que de ménager des possibilités de répéter aux enfants qui préparent des exposés ;

- la possibilité d'un debriefing après l'exposé des enfants ou à la fin de la manifestation ;
- les risques éventuels encourus par les enfants qui dénoncent des violations de leurs droits. Les adultes doivent être attentifs aux situations de risque et capables d'aider les enfants à trouver un équilibre entre leur désir et leur droit de parler et les réalités pratiques qu'ils devront peut-être affronter à leur retour chez eux ;
- l'accès des enfants aux médias. Les enfants peuvent vouloir saisir l'occasion d'exprimer leurs opinions aux médias, mais doivent aussi comprendre les implications liées au fait de s'adresser à un vaste public. On doit aussi les aider à prendre conscience de ce qu'ils ont le droit de refuser de donner des interviews, ou de répondre à certaines questions spécifiques au cours d'une interview. Une formation préparatoire sur le travail avec les médias peut être très utile.

Les adultes en tant qu'organiseurs

L'une des difficultés rencontrées par les enfants dans une conférence organisée par les adultes est que la culture, le langage et le contenu du processus leur semblent souvent intimidants et inaccessibles. Pour garantir la participation optimale des enfants, il faut penser à :

- préparer les orateurs au fait que des enfants participeront à la conférence et qu'il faut en tenir compte dans les discours et les exposés ;
- éviter d'utiliser jargon, sigles et 'langage codé' ;
- ménager des pauses régulières ;
- introduire comme règle de base que les enfants peuvent poser des questions à n'importe quel moment s'ils ne comprennent pas ce qui est dit ;
- garantir que les enfants soient présentés correctement ;
- traiter les enfants comme des partenaires égaux dans le cadre de la manifestation, et non avec condescendance ou comme s'ils avaient un statut séparé ou différent.

■ 3.1.8 Où aura lieu la conférence ?

Il faut penser au siège de la conférence et se demander s'il conviendra aux enfants. Par exemple, dans un lieu prestigieux les enfants auront-ils l'impression d'être pris en considération ou seront-ils seulement intimidés ? D'autre part, dans une école ou un foyer récréatif en mauvais état, penseront-ils qu'on leur offre moins qu'on offrirait aux adultes ou au contraire se sentiront-ils à l'aise ? Les enfants eux-mêmes pourront donner leur avis à ce propos.

Il faut aussi considérer les questions suivantes :

Organisation de conférences pour les adultes

TYPE DE MANIFESTATION

Avec des enfants invités à participer.

Par exemple :

- Session spéciale de l'assemblée générale des Nations unies consacrée aux enfants, New York, 2001
- Réunion commémorative du dixième anniversaire de la CDE, Genève, 1999
- Conférence internationale de Winnipeg sur les enfants touchés par la guerre, 2000

LE RÔLE DES ENFANTS ET CELUI DES ADULTES

Les **enfants** n'auront pas été associés à l'élaboration ou à l'organisation de la conférence. Ils participent en tant qu'orateurs et délégués. On peut leur demander :

- de raconter des 'histoires vécues' ;
- de décrire les activités de leur organisation ;
- de commenter l'expérience des enfants dans le domaine concerné ;
- d'indiquer leurs requêtes de changement.

Les **adultes** seront totalement responsables de la manifestation à tous les stades. En particulier ils doivent s'assurer que, dans un cadre conçu à la fois par et pour des adultes, tout soit mis en oeuvre pour garantir aux enfants l'assistance appropriée, pour faire en sorte qu'ils se sentent les bienvenus et soient traités avec respect par les participants adultes.

QUESTIONS À ABORDER

- Les enfants ont-ils été informés du but de la conférence ? Savent-ils pourquoi elle a lieu, de quelle façon s'y rapporte leur contribution et la raison de cette contribution ?
- De quelle façon ont-ils été préparés à participer ? A-t-on envisagé que les enfants peuvent souhaiter une autre forme d'intervention qu'un discours pur et simple ? Les a-t-on prévenus qu'ils devront peut-être répondre à des questions ?
- Leur sera-t-il permis de prendre part à tous les débats ou leur a-t-on réservé un créneau particulier ? Prennent-ils part à une session parallèle ? Ont-ils eu le choix à cet égard ?
- Auront-ils la possibilité de faire des recommandations ? Celles-ci seront-elles prises en considération ?
- Auront-ils quelque regard sur les activités de suivi après la conférence ?
- Pourquoi a-t-on invité précisément ces enfants-là, qui représentent-ils et quelles compétences possèdent-ils ?
- A-t-on pensé à la façon de présenter les enfants, leur a-t-on demandé un CV comme aux autres orateurs ?

- les locaux sont-ils accessibles aux personnes handicapées ?
- en ce qui concerne les buffets, a-t-on tenu compte des préférences des enfants et des exigences diététiques des différents groupes culturels et religieux ?
- a-t-on pensé aux loisirs des enfants, en particulier dans le cadre d'une conférence résidentielle ?
- les organisateurs et les administrateurs du siège ont-ils été avertis que des enfants participeraient à la conférence ?
- l'hébergement a-t-il été organisé de manière à ce que les auxiliaires et les accompagnateurs adultes puissent être logés près des enfants avec lesquels ils sont venus ?

■ 3.1.9 Quels résultats attend-on de la conférence ?

Il faut préciser dès le début les résultats visés, le nombre d'adultes auxiliaires permanents, et ce qui peut être raisonnablement obtenu. Il arrive trop souvent que les enfants aient la possibilité de participer à une manifestation qui stimule leurs énergies et leurs espérances, développe leurs capacités et leur assurance et leur permette d'exprimer leurs préoccupations, et se retrouvent à la fin sans la moindre activité de suivi. Si les enfants ont participé avec profit à une manifestation, ils doivent pouvoir inscrire toutes les résolutions, les idées, les expériences et les propositions de la

conférence dans leur vie quotidienne. Il est important de penser à aider les enfants pour d'éventuelles actions inspirées par la conférence. Par exemple :

- demandera-t-on aux enfants leurs impressions pour évaluer le processus et la manifestation en vue de futures activités ?
- les enfants peuvent manifester le désir de produire un rapport de conférence ;
- ils peuvent avoir besoin d'informer leur groupe de référence - ONG, école ou club - de ce qui s'est déroulé ;
- l'idée peut avoir germé de créer un réseau local qui fasse pression sur les autorités locales afin qu'elles prennent leurs opinions, sur l'environnement par exemple, plus au sérieux ;
- ils peuvent vouloir établir des conseils scolaires dans leurs écoles ;

- ils peuvent vouloir développer un site Web de façon à communiquer avec un plus grand nombre d'enfants ;
- ils peuvent vouloir lancer une campagne, par exemple, pour protester contre la violence envers les enfants ;
- ils peuvent vouloir promouvoir des changements législatifs qui protègent mieux les droits de l'enfant ;
- ils peuvent vouloir établir un groupe local pour assister les enfants se trouvant dans les mêmes conditions qu'eux.

Souvenez-vous que les événements spéciaux ou ad hoc ne peuvent ni ne doivent remplacer le travail de participation avec les enfants dans leurs propres communautés locales.

Organisation de conférences à la fois pour les adultes et les enfants

TYPE DE MANIFESTATION

Conférences organisées conjointement pour les adultes et les enfants en vue d'échanger des pensées et des idées pour engager une action sur un problème donné.

Par exemple :

- Comprendre avec les enfants : faire face aux inondations au Bangladesh, 1996
- Des jeunes s'expriment sur le VIH/SIDA, New Delhi, 1998

LE RÔLE DES ENFANTS ET CELUI DES ADULTES

Les **enfants** peuvent participer en tant qu'orateurs, directeurs d'ateliers et délégués. Ils peuvent également être associés au processus de planification.

Les **adultes** seront associés à tous les stades de la manifestation. La mesure dans laquelle ils partagent ou délèguent le pouvoir sur le processus décisionnel avec les enfants doit être négociée dès le début.

LES QUESTIONS À ABORDER

- Les enfants ont-ils été associés aux délibérations initiales en amont de la conférence ?
- Si oui, quels enfants ont été invités au processus de planification et pourquoi ?
- Quel est le niveau de partage de l'autorité entre les adultes et les enfants ?
- Cela a-t-il été explicitement établi dès le départ ? De quelle façon ?
- Quels enfants ont été invités à assister à la conférence ? Ont-ils été recrutés à travers des ONG, des écoles, des réseaux d'enfants ?
- Les enfants ont-ils été dûment informés avant d'assister à la conférence ? A-t-on tenu compte des éventuels différents niveaux de savoir et de compréhension entre les adultes et les enfants ?
- Les documents relatifs à la conférence ont-ils été produits sous une forme qui convienne aux enfants ?
- Les orateurs adultes ont-ils été adéquatement préparés à la réalité d'un public composé d'enfants autant que d'adultes ?
- Les enfants et les adultes resteront-ils ensemble tout au long de la manifestation ou les enfants auront-ils la possibilité de se réunir séparément des adultes pour échanger leurs réflexions ?
- La participation des enfants à la manifestation est-elle volontaire ? Ou sont-ils simplement 'envoyés' par leur école, leur organisation ou leur institution ?

Organisation de conférences avec et pour les enfants

TYPE DE MANIFESTATION

Conférence organisée avec et pour les enfants, avec l'assistance d'adultes.

Par exemple :

- Congrès des jeunes du millénaire, Hawaï, 1999
- Sommet des enfants du Commonwealth, Durban, 1999
- Forum avec les enfants qui travaillent, Oslo, 1997
- Conférence sur la citoyenneté des enfants et l'environnement, Karakalpakstan, 1999

LE RÔLE DES ENFANTS ET CELUI DES ADULTES

Les **enfants** devraient être associés, lors de telles manifestations, dès le premier stade possible jusqu'à la fin et à la production de tout rapport relatif à la conférence. En fait il se peut fort bien que l'initiative de la manifestation soit lancée par les enfants eux-mêmes.

- Ils peuvent participer à :
- La définition des buts et des objectifs ;
- La détermination de la structure de la manifestation ;
- La programmation des contributions spécifiques ;
- L'invitation des orateurs ;
- La présidence et la présentation ;
- La gestion d'ateliers ;
- L'évaluation ;
- La rédaction du rapport de conférence.

Le **rôle des adultes** serait d'apporter l'assistance demandée par les enfants en matière de connaissances et d'instruments, par exemple :

- Fournir l'information nécessaire ;
- Aider à affronter les problèmes et les difficultés qui peuvent surgir ;
- Informer sur les questions de protection et de sécurité des enfants, en particulier si la conférence est résidentielle ;
- Informer sur les lieux de réunion, les matières administratives et organisationnelles ;
- Aider en ce qui concerne le financement et la gestion des finances ;
- Aider en ce qui concerne la couverture médiatique et les communiqués de presse,
- Aider en ce qui concerne la divulgation des éventuels résultats de la conférence.

LES QUESTIONS À ABORDER

- A-t-on établi dès le départ des règles de base garantissant que les adultes devraient se borner à assister les enfants ? Les auxiliaires adultes ont-ils bénéficié d'une formation en ce sens ? Quels efforts ont été faits pour garantir que des groupes d'enfants plus marginalisés soient invités à assister à la conférence ? Par exemple, des enfants handicapés ont-ils été invités, a-t-on pensé à ménager un lieu approprié ? La conférence sera-t-elle accessible à des enfants de différentes premières langues ? Tous les groupes ethniques concernés ont-ils été invités ? Les enfants exclus – non scolarisés, vivant dans la rue ou dans des établissements – ont-ils été invités ?
- A-t-on invité des enfants d'âges divers ? A-t-on réfléchi à la question de savoir s'ils devraient être groupés en fonction de l'âge, des domaines d'intérêt, ou de la formation d'ateliers de tous âges ?
- A-t-on pensé au cadre, aux distractions, aux différences culturelles entre les participants ?
- Les enfants disposeront-ils d'une assistance suffisante de la part des adultes et leur rôle est-il clairement défini depuis le début ?
- Quelle programmation a été établie pour garantir le suivi des résultats de la conférence, et contrôler entre autres la capacité des enfants à faire bénéficier de leur expérience de participant des projets ou des activités au sein de leur communauté ?

■ 3.2 EXEMPLES RECENTS DE CONFÉRENCES AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ DES ENFANTS

■ 3.2.1 Conférences d'adultes auxquelles ont été invités des enfants

Conférence internationale de Winnipeg sur les enfants touchés par la guerre, 2000³²

Le but était de démontrer les capacités des jeunes de contribuer à une rencontre internationale de haut niveau et de les faire participer à des débats les concernant, pour prouver aux hauts fonctionnaires qu'ils apportaient une contribution sérieuse et appréciable aux politiques et aux programmes, ainsi que d'aider les jeunes à développer leurs aptitudes.

Une équipe d'éducateurs fut consultée pour l'établissement du programme général pour les jeunes. Un programme d'été de consultations et d'ateliers se déroula au Canada ainsi que dans des pays touchés par la guerre. 50 jeunes, 25 en provenance du Canada et 25 en provenance de pays touchés par la guerre, furent invités comme délégués, sélectionnés à partir d'un programme financé par le gouvernement et d'un processus ouvert de nomination. Ils furent choisis en fonction de leur engagement antérieur, de leur connaissance du problème, de leur capacité de passer de l'expérience personnelle à une analyse plus globale, et de leur degré d'assurance. Ils furent invités à arriver trois jours avant le début de la conférence principale afin de participer à une conférence de jeunes, ce qui leur permit de faire connaissance, de confronter leurs expériences et de définir des priorités communes. Cette rencontre fut inaugurée par des ministres gouvernementaux et fit l'objet d'un intérêt considérable de la part des médias et des gouvernements. À la fin des trois jours, les jeunes participèrent à la conférence internationale, où ils présentèrent leurs déclarations, donnèrent des conférences de presse, prirent part aux discours d'ouverture et de clôture, et intervinrent dans des ateliers en tant qu'orateurs et présidents. En d'autres mots, ils participèrent en tant que délégués de plein exercice.

Commentaire – Il s'agissait d'une conférence pour les adultes à laquelle les jeunes avaient été invités à participer. La planification et la préparation étaient essentielles au succès de la conférence. Les jeunes ont eu le temps de se rencontrer à l'avance, ont été bien préparés sur les questions à aborder à la conférence et ont pu acquérir de l'as-

surance en passant du temps ensemble pour confronter leurs idées et leurs réflexions. L'important est aussi qu'ils aient réellement participé à la conférence, et qu'on ne leur ait pas offert seulement une occasion symbolique de présenter leurs déclarations. On compte parmi les résultats positifs la formation d'un groupe de jeunes qui continue à travailler sur la question et intègre d'autres jeunes, le développement d'un modèle innovateur de participation des jeunes, et l'enthousiasme et l'engagement des officiels et des ministres.

Quelques-uns des enseignements supplémentaires incluent :

- La nécessité de planifier soigneusement la couverture médiatique pour éviter une attention indésirable, nuisible ou envahissante, et aider les jeunes à faire passer leur message comme ils l'entendent ;
- L'importance d'un nombre adéquat d'auxiliaires qui aident les jeunes à définir les problèmes et à préparer leurs exposés ;
- Le besoin pour les jeunes d'avoir accès aux mêmes documents de base et matériels de préparation que les adultes. Les plus jeunes peuvent avoir besoin d'aide supplémentaire pour déchiffrer ces documents ;
- Le besoin de mesures de sécurité assurant la protection des jeunes sans leur imposer des règles et des limites tyranniques ;
- Le risque de l'impact que peut avoir sur les enfants le fait de répéter trop souvent des histoires personnelles pénibles à des auditoires différents.

Convention relative aux droits de l'enfant, Dixième rencontre commémorative, Genève 1999³³

En octobre 1999, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et le Comité pour les droits de l'enfant ont tenu une rencontre de deux jours pour examiner les réalisations de la CDE et ses tâches futures. L'UNICEF a souhaité inclure dans la conférence un groupe de travail sur la participation des enfants ainsi que la participation active d'enfants et de jeunes gens. Le processus de sélection des jeunes participants a été mené par l'UNICEF par le biais de l'initiative 'Que pensez-vous ?' conçu pour inciter les enfants au niveau national à

32 Détails tirés de la correspondance d'un des organisateurs de la conférence

33 'Children Speak out : A report from the Convention on the Rights of the Child 10th Anniversary Commemorative Meeting, 29 Sept-2 Oct, 1999', Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe, 1999

développer des stratégies plus efficaces pour la promotion du respect de leurs droits. 7 pays ont accepté de participer (Albanie, Belgique, Mali, Mexique, Pays-Bas, Philippines et Royaume-Uni), chacun envoyant deux enfants et un auxiliaire adulte. Les enfants étaient âgés de 11 à 17 ans. Avant de venir à Genève, les jeunes ont reçu une version adaptée à leur âge des documents préparatoires et ont été priés de rédiger une lettre dans laquelle ils se présentaient ainsi que leurs projets. Ils ont été invités à Genève un jour avant la rencontre officielle pour préparer leurs exposés, faire connaissance, et en savoir plus sur la rencontre et sur ce qu'on pouvait en attendre.

Les enfants participèrent à la séance d'ouverture au cours de laquelle le président de l'assemblée interrompit souvent la succession des orateurs (de hauts fonctionnaires des agences principales de l'ONU) pour demander aux enfants s'ils avaient des commentaires ou des questions à formuler. La conférence se scinda ensuite en trois sessions parallèles, à chacune desquelles participèrent des enfants. Le deuxième jour, les enfants intervinrent avec trois exposés sur l'importance de la collaboration entre les adultes et les enfants, sur des exemples tirés de leurs programmes de promotion de participation des enfants, et sur la difficulté d'amener les adultes à prendre le temps d'écouter les enfants. Ils plaçaient au centre de leurs propositions la nécessité d'une représentation directe des enfants sur la scène internationale, si possible par la création d'un Parlement mondial des enfants, ce qui suscita de considérables dissensions parmi les adultes.

Chaque session parallèle fut priée de formuler des recommandations qui seraient présentées à la séance de clôture. Lorsqu'on en arriva à la lecture des recommandations de la session au sein de laquelle les enfants avaient fait leurs exposés, ceux-ci exprimèrent leur profonde déception : leurs propositions avaient été ignorées et les termes et le langage employés étaient difficiles à suivre. La présidente de l'assemblée, Mary Robinson, haut-commissaire aux droits de l'homme, répondit de façon positive à leurs préoccupations, soulignant que l'ONU n'en était qu'à ses premiers pas en matière d'écoute des enfants et avait encore beaucoup à apprendre pour rendre la participation des enfants plus efficace.

Commentaire – Les enfants ont été invités à une manifestation pour des adultes, mais on s'est efforcé de les préparer, de leur permettre de participer pleinement et de s'entraider. Il est positif qu'ils aient pu participer à une conférence en principe

exclusivement réservée aux adultes, et retirer de nombreux enseignements de la confrontation de leurs expériences et de leurs projets souvent très différents. Il est particulièrement important que leur présence ait provoqué de nombreuses discussions parmi les adultes sur le caractère de la participation des enfants.

Les principaux enseignements tirés de ce processus soulignent la nécessité :

- de temps de préparation adéquats ;
- d'idées réalistes du côté des enfants sur les résultats qu'ils attendent de leur participation ;
- de clarté en ce qui concerne les 'qualifications' des enfants pour participer - certains délégués adultes ont critiqué le manque de légitimité des enfants en tant que représentants. Cependant tous les enfants militaient dans des associations dans leurs pays d'origine et n'étaient ni plus ni moins représentatifs que les adultes présents à la conférence. Cette information aurait dû être communiquée à tous les participants ;
- de s'engager à accepter ce que disent les enfants – leurs opinions auraient dû figurer dans les recommandations, ne fût-ce que pour signaler qu'elles n'avaient pas fait l'unanimité. Ainsi un enfant demanda-t-il : « *Pourquoi nous avez-vous invités, si c'est pour ne pas écouter ce que nous avons à dire ?* »
- d'utiliser un langage accessible aux enfants – le jargon formaliste et bureaucratique de l'ONU est très discriminant pour ceux qui ne le pratiquent pas ;
- de respecter les enfants et de les traiter sur un pied d'égalité : la présidente s'attendait à ce que les enfants réagissent aussitôt aux exposés des adultes, alors que cela ne fut requis d'aucun adulte. Cela embarrassa les enfants et sembla leur conférer un statut différent de celui des adultes présents.

■ 3.2.2 Conférences organisées à la fois pour les adultes et les enfants

Comprendre avec les enfants: faire face aux inondations au Bangladesh, 1996³⁴

Un atelier participatif a été organisé dans le cadre d'un projet rural au Bangladesh afin de permettre aux enfants et aux adultes d'étudier ensemble l'impact de l'érosion des rives et des inondations sur leur vie quotidienne. L'atelier a invité deux représentants de chacune des cinq ONG locales qui avaient assisté les sinistrés et 7

34 Voir note 19

enfants ont été choisis parmi des familles pauvres touchées par les inondations. L'atelier de 3 jours visait à trouver des moyens d'affronter le problème. Bien que les enfants aient été informés à l'avance des objectifs de l'atelier, aucun d'entre eux, à l'arrivée, ne fut capable d'expliquer clairement les raisons de sa présence. Les méthodes utilisées durant l'atelier comprenaient des cours, des discussions de groupe et des exposés. Les enfants furent admis aux cours, mais les trouvèrent difficiles à suivre. Ils ne furent pas mêlés aux adultes lors des travaux de groupe et eurent tout d'abord du mal à participer, en particulier les filles. Cependant ils acquièrent progressivement de l'assurance et furent capables d'exprimer leurs opinions et d'apporter une précieuse contribution aux exposés.

Commentaire – Cette expérience met en évidence deux problèmes importants :

- Premièrement, les enfants ne peuvent être associés à des manifestations pour adultes sans préparation et assistance sérieuses. Les méthodes utilisées doivent comprendre des approches qui éveillent l'intérêt des enfants, les horaires doivent refléter les périodes de concentration des enfants, et les informations doivent être fournies de façon compréhensible pour les enfants.
- Deuxièmement, une fois que ces enseignements sont établis, les enfants peuvent apporter une contribution originale aux discussions. Dans ce cas, les questions évoquées par les enfants étaient fort éloignées des réflexions de nombreux adultes. Par exemple ils soulevèrent des problèmes liés à l'interruption de la scolarité, au manque de terre ferme pour jouer, aux longues marches pour aller chercher de l'eau potable, à la peur des serpents, au cycle menstruel et à l'accouchement. En d'autres mots, ils ajoutèrent au débat des dimensions nouvelles et différentes qui, sans leur intervention directe, auraient été ignorées voire invisibles.

Des jeunes s'expriment sur le VIH/SIDA.

New Delhi, 1998³⁵

L'atelier de quatre jours a réuni de jeunes militants et journalistes de la scène du VIH/SIDA de 17 pays, ainsi que des professionnels des médias, pour les encourager à confronter leurs expériences et leurs connaissances, à trouver des façons de se faire entendre, et à lutter contre la discrimination dont sont victimes les personnes atteintes du VIH/SIDA. L'atelier a utilisé diverses méthodes incluant des jeux interactifs, des jeux de rôle, des exposés et des discussions de groupe qui ont su allier l'apport d'informations difficiles à l'acquisition de capacités.

Les 45 participants furent tous invités sur la base de leur compétence ou de leur expérience particulière, dans le but de favoriser l'enseignement mutuel et de mettre les connaissances acquises lors de l'atelier au service de la lutte quotidienne contre le VIH/SIDA. En d'autres termes, les jeunes et les adultes participèrent à l'atelier à la fois comme enseignants et comme élèves.

Commentaire – L'accent a porté sur la formation et l'acquisition de capacités. Le fait de réunir des jeunes déjà actifs comme journalistes ou militants, a permis d'utiliser les connaissances et l'expérience des participants pour atteindre cet objectif. Le fait de réunir des adultes et des jeunes a permis d'échanger toutes sortes de points de vue et de confronter les connaissances. Les jeunes participants avaient évidemment 16 ans ou plus, un grand nombre d'entre eux ayant de 20 à 25 ans. L'un des résultats fut la rédaction d'un rapport qui sert actuellement d'instrument de formation et présente les méthodologies utilisées pendant l'atelier. Il fournit aussi de nombreux conseils pratiques que les participants ont ramenés dans leurs pays où ils peuvent être utilisés par d'autres jeunes militants et journalistes.

■ 3.2.3 Conférences organisées avec et pour les enfants

Congrès des jeunes du millénaire, Hawaï, 1999³⁶

Le Congrès des jeunes du millénaire a rassemblé à Hawaï plus de 600 jeunes provenant de plus de 100 pays pour décider des priorités et d'un programme d'action pour un futur viable au cours des 1000 prochaines années. Ce congrès est né du sentiment de frustration suscité par l'échec du Sommet mondial de Rio sur l'environnement. Des enfants avaient participé à ce sommet, mais dans le cadre d'un programme établi par les adultes. Le congrès du millénaire a donné aux jeunes la possibilité d'élaborer leur propre programme et de déterminer leurs priorités.

Le processus fut coordonné par *Peace Child International*. Il débuta par une demande adressée au niveau national par le biais des ONG à des millions d'enfants du monde entier, de remplir des cartes de priorités et de les faire parvenir aux coordinateurs nationaux. Ensuite les jeunes votèrent

35 "Young People's Voices on HIV/AIDS: A Communication for Development Workshop", ONUSIDA/UNICEF, 1998

36 *Be the Change : Youth Solutions for the New Millenium*, Peace Child International, Londres, 2000

leurs priorités principales et élirent leurs représentants au congrès au cours d'assemblées nationales. 612 jeunes se rencontrèrent donc à Hawaï pour confronter leurs expériences et établir des stratégies mondiales au service des priorités convenues. Des conseillers étaient présents pour aider les jeunes à partager leurs connaissances et leurs expériences. Les délégués définirent dix priorités majeures et développèrent ensuite des plans d'action détaillés pour leur mise en œuvre. L'éducation apparut comme la priorité absolue, assortie d'une forte demande non pour l'enseignement traditionnel, mais pour un nouveau type d'éducation en mesure de préparer les enfants à vivre en harmonie avec l'environnement et la société. Parmi les autres priorités, citons la construction de la paix, la réduction des dépenses militaires, la promotion des droits humains et l'éradication du VIH/SIDA.

Après le congrès, un groupe de jeunes chargés de la rédaction d'un rapport se réunit pour rassembler les illustrations, les poèmes, les essais et les plans d'action recueillis par les coordinateurs nationaux. Il en résulta un magnifique rapport de congrès illustrant la créativité, l'engagement et l'énergie des jeunes participants.

Le congrès a donné naissance à un programme d'action, 'Sois le changement', qui accordera de petites subventions à des projets menés par des jeunes de moins de 25 ans avec l'assistance de conseillers adultes. Les fonds seront recueillis à travers un site web établi en partenariat avec la Fondation NetAid, et distribués par un comité de direction de six jeunes élus lors du congrès de même que cinq adultes. Les projets choisis sont sur le site web ainsi que leurs exigences budgétaires de façon à ce que les particuliers ou les écoles puissent choisir un projet et l'appuyer. Le site web constitue également une ressource pour d'autres groupes à la recherche d'idées pour un développement durable.

Commentaire – Le congrès 'appartint' aux enfants et aux jeunes tout au long du processus. La planification au niveau national, le choix des questions à l'ordre du jour, l'élection des participants, la gestion de l'événement lui-même et la production du rapport de congrès furent pris en charge par les jeunes pour les jeunes avec l'aide et le soutien des adultes, mais jamais sous leur contrôle. Cela prouve la capacité des jeunes de gérer avec plein succès une entreprise complexe et exigeante. Le congrès a également souligné que les enfants veulent être perçus comme instruments d'un développement durable plutôt que comme simples bénéficiaires de celui-ci.

Il est d'une importance considérable que le

congrès ait été suivi d'un programme d'action clair et efficace. De plus il a donné la preuve des avantages liés aux projets de développement dirigés par les jeunes. Par exemple, un projet d'approvisionnement en eau en Tanzanie, qui aurait coûté 75.000 \$US s'il avait été mené par une équipe d'adultes, a pu être réalisé par une équipe de 'Sois le changement' avec le soutien de bénévoles adultes, pour moins de 5.000\$US. Les projets fournissent aussi un enseignement pratique, forment de jeunes citoyens socialement responsables et apportent une perspective de viabilité.

Sommet des Enfants du Commonwealth, 1999, Durban³⁷

En 1999, Durban, en Afrique du Sud, abrita la rencontre des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth. Il fut décidé, par l'entremise du Comité national sud-africain pour les droits de l'enfant, de profiter de l'occasion pour organiser en même temps un Sommet des enfants du Commonwealth de manière à promouvoir le respect des droits de l'enfant.

Le processus de planification débuta un an à l'avance. Une équipe de travail nationale fut établie en Afrique du Sud afin de coordonner le projet. Les commissions furent priées d'encourager la participation au Sommet des délégués de leurs pays. Ceux qui répondirent, ainsi que les ONG s'occupant d'enfants et disposées à fournir leur assistance, furent invités à participer. On demanda à chaque pays de consulter les enfants sur les questions à aborder et de sélectionner des délégués qui devaient être âgés de 12 à 15 ans et venir au Sommet accompagnés par des adultes. Dix-sept pays participèrent avec 43 enfants délégués et 21 adultes accompagnateurs. Chaque pays devait financer sa participation. Ceux qui ne pouvaient pas furent aidés par l'UNICEF ou *Save the Children*. Les auxiliaires des ateliers furent choisis par l'équipe de travail nationale, bénéficièrent d'une rencontre de formation et reçurent des directives concernant leur rôle.

Les enfants disposèrent d'un jour avant le Sommet pour faire connaissance entre eux et avec les auxiliaires, pour s'organiser en groupes thématiques, et s'installer en général. Ils passèrent ensuite trois jours à travailler au sein de leurs groupes thématiques (pauvreté, santé, protection de l'enfant, loisirs, culture et identité, communication et

37 'Commonwealth Children's Summit, Final Report', 9-16 novembre 1999, Durban, Comité national pour les droits des enfants, 1999

information, éducation, environnement). Les résultats furent ensuite communiqués au cours d'une session plénière et une équipe de rédacteurs adultes se réunit pour produire une Charte des droits à partir de ces résultats. Le jour suivant, les délégués se rendirent au Sommet du Commonwealth afin de remettre leur Charte des droits, et tinrent une conférence de presse où un groupe de jeunes commentèrent les recommandations qu'ils avaient présentées au Sommet du Commonwealth. Les enfants eurent aussi l'occasion de rencontrer des ministres sud-africains et le président.

Après la conférence, la Charte des droits fut distribuée aux gouvernements et aux ONG pour favoriser la participation des enfants à de telles manifestations et promouvoir le respect des droits de l'enfant. La Charte fut aussi mise sur le site Web du Sommet (<http://childrensummit.worldonline.co.za> - aujourd'hui fermé).

Commentaire – Un certain nombre d'enseignements furent tirés de ce Sommet :

- La planification aurait dû commencer plus tôt – les organisateurs de la conférence considèrent que 18 mois de préparation auraient été nécessaires. Il aurait fallu établir et respecter des calendriers plus précis;
- Un organisateur général doit être nommé de bonne heure pour garantir la mise en place de la coordination et de la logistique, et le comité de planification doit refléter le caractère international de la manifestation ;
- Il est nécessaire de préciser la nature et la dimension de la participation des enfants, ainsi que ce que l'on attend d'eux. Cela devrait être communiqué aux enfants ; les enfants, par exemple, auraient dû être associés à la rédaction du rapport ;
- Les enfants auraient dû être mieux préparés, par exemple, en ce qui concerne les différentes idées et conceptions culturelles ;
- Le rôle des adultes accompagnateurs et des auxiliaires aurait dû être plus clair dès le départ car ils doivent travailler avec les enfants sur une base de respect mutuel ;
- Il fallait accorder plus d'attention à la question des langues et à l'emploi d'adultes ou d'enfants comme interprètes ;
- La procédure de sélection des participants doit être transparente et strictement respectée ;
- Il faut faire plus d'effort pour assurer la participation d'enfants handicapés ;
- Une meilleure intégration au processus des adultes est nécessaire ;
- Il fallait réfléchir davantage à la question du suivi

et des mécanismes de rétroinformation ;

- Il faut se comporter avec davantage de cohérence envers les enfants et s'engager à les respecter ; un code de pratiques et de directives destiné aux auxiliaires adultes pourrait être très utile à cet égard.

Forum avec les enfants travailleurs, Oslo,

1997³⁸

En 1997, le ministère des Affaires étrangères de Norvège a organisé une conférence en marge de la préparation de la Convention de l'OIT consacrée aux pires conditions de travail des enfants. Trois enfants furent invités à participer à la première partie de la conférence, mais ne furent pas initialement invités à participer à la section ministérielle de la conférence. *Save the Children Alliance* décida d'inviter des enfants travailleurs de différents pays à participer à un forum dont le but premier était d'appuyer la participation des enfants à la conférence principale. 22 enfants participèrent, chacun accompagné d'un adulte qui faisait également fonction d'interprète. Ils avaient tous déjà participé à des rencontres régionales sur le même problème et beaucoup aussi à la rencontre internationale d'Amsterdam quelques mois auparavant. Ils appartenaient tous à des organisations ou à des mouvements. Ils restèrent à Oslo une semaine – trois jours de préparation, trois jours de conférence et un jour de suivi.

La décision d'organiser le forum fut prise peu avant la conférence et deux auxiliaires furent engagés. La préparation de l'ordre du jour fut laissée de côté jusqu'à l'arrivée des enfants, mais on s'employa à contacter des personnes susceptibles d'être interviewées par les enfants (comme le Ministre pour le Développement et les Droits de l'Homme), et à organiser une conférence de presse. Les enfants profitèrent de la rencontre avec le ministre pour négocier la permission de prendre la parole durant la partie ministérielle de la conférence. Ils préparèrent ensuite l'ordre du jour, discutèrent des sujets à présenter à la conférence, décidèrent qui devait participer, élaborèrent un discours pour la partie ministérielle de la conférence et organisèrent une conférence de presse. Un conflit surgit car un groupe d'enfants était venu avec un programme différent de celui des autres et se sentait obligé de le respecter car il leur avait été remis par des enfants de leur organisation. Ce groupe abandonna donc le forum.

Commentaire – La manifestation souleva plu-

38 Voir note 19

sieurs questions importantes et mit en lumière un certain nombre de tensions:

- Elle réaffirma l'importance pour les enfants qui participent à des rencontres régionales ou internationales d'appartenir à un groupe ou à des organisations. Cela renforce leur capacité de contribution et crée des possibilités de suivi;
- A cet égard, il est nécessaire que ces appartenances soient communiquées aux adultes afin qu'ils comprennent d'où viennent les enfants, connaissent leur expérience et leurs liens organisationnels – comme les participants adultes fournissent de courtes informations biographiques ;
- Les enfants ont des divergences d'opinions de la même manière que les adultes et l'on ne peut prétendre qu'ils forment un groupe homogène simplement parce qu'ils sont des enfants ;
- Les auxiliaires adultes doivent avoir un mandat clair et devraient se rencontrer à l'avance pour se préparer et considérer les éventuelles difficultés, par exemple déterminer s'il faut intervenir lorsque les enfants participants vont au-delà de leurs intentions de départ, comment établir des limites tout en encourageant un niveau optimum de participation, ou comment garantir qu'un groupe d'enfants ne cherche pas à dominer tous les autres;
- Les adultes doivent être préparés à des manifestations auxquelles participent des enfants de façon à éviter des comportements insultants, indifférents ou irrespectueux envers eux – on doit absolument insister sur le fait que les enfants doivent être traités de la même façon que les adultes ;
- Il arrive que les adultes manipulent les enfants pour promouvoir leur programme ;
- La participation des enfants peut changer les attitudes à la fois envers les enfants et envers les politiques en discussion ;
- La participation formelle des enfants aux séances principales des conférences semble avoir un plus grand impact que leur seule participation aux rencontres secondaires ;
- Des enfants de 13 ans à peine ont participé de façon efficace et ne doivent pas être exclus par certains adultes qui considèrent qu'ils ne sont pas à leur place.

Conférence sur la citoyenneté des enfants et l'environnement, Karakalpakstan, 1999³⁹

Cette conférence fut organisée à Karakalpakstan par deux ONG, *Save the Children RU et Perzent*, afin de réunir des enfants de six pays du bassin de la mer d'Aral pour discuter de leurs préoccupations

sur la dégradation de l'environnement et l'augmentation de la pauvreté et de l'inégalité. Elle visait entre autres à entendre de la bouche des enfants comment cela se répercute sur leur existence, à leur fournir des instruments et une plate-forme pour faire connaître leurs préoccupations et à promouvoir le concept et la pratique de la participation. La conférence rassembla 62 jeunes de 14 à 17 ans et 26 adultes.

On insista sur l'importance de préparer soigneusement les enfants au cours des cinq mois qui précéderent la conférence. Un coordonnateur de conférence fut engagé pour établir un comité organisateur d'adultes et aider à la création d'un groupe de coordination d'enfants dans chaque pays. Ces groupes, à leur tour, furent mis en contact avec un certain nombre de groupes de travail d'enfants dans leur pays et diffusèrent des informations sur les droits de l'enfant, entreprirent une série de projets sur l'environnement, fournirent des informations sur la crise de la mer d'Aral et sélectionnèrent et préparèrent des délégués à la conférence. Les groupes d'enfants des six républiques bénéficièrent pendant trois jours d'ateliers de formation à la participation, et les auxiliaires adultes reçurent également une formation. Quelques semaines avant la conférence proprement dite, des membres des groupes de coordination de chaque pays se réunirent pour discuter des questions de planification et de préparation, et pour s'entendre sur le programme de la conférence ainsi que sur le rôle et les responsabilités des adultes au sein de la conférence. Ne seraient-ils présents que pour faciliter les travaux ou bien aussi pour y participer ? Lors de cette période de préparation, le comité organisateur adulte s'est chargé des questions administratives comme, par exemple, les locaux, la préparation de pochettes de documentation, et les questions linguistiques.

La conférence dura cinq jours. Un comité directeur comptant six enfants et six adultes fut formé la veille de la conférence pour contrôler son déroulement quotidien. La conférence s'employa en particulier à fournir aux enfants des possibilités de confronter leurs expériences. Chaque groupe national exposa des problèmes définis lors de la préparation de la conférence. Ces contributions prirent des formes variées : théâtre, poésie, spectacles de marionnettes, débats sur une exposition.

39 'Children's Response to the Aral Sea Crisis : Children's Citizenship and Environment Conference Report', Nukus, Karakalpakstan, 11-5 septembre 1999, Save the Children/Perzent, 1999

Les enfants furent conduits dans une ville au bord de la mer d'Aral pour qu'ils voient les conséquences de la catastrophe écologique. Ils discutèrent ensuite de leur programme d'action pour l'avenir.

A la fin de la conférence, les enfants furent invités à juger l'expérience. Malgré leurs nombreuses critiques circonstanciées concernant entre autres l'attitude de certains adultes, les exigences du programme, les attentes envers les membres du comité directeur, et la nécessité de plus de divertissements, ils avaient indubitablement retiré tous d'énormes bénéfices de l'expérience.

Commentaire – Cette conférence est caractérisée par l'attention apportée par les organisateurs à la préparation et à la programmation, ainsi qu'à leur décision de faire participer les enfants du début du processus jusqu'à l'évaluation finale. Ces éléments furent décisifs pour le succès de la manifestation. Les enfants apprécièrent particulièrement d'avoir

eu la possibilité de faire quelque chose pour eux-mêmes et considérèrent que la conférence avait été fructueuse, permettant à des enfants d'âges divers provenant de milieux et de pays différents, de se rencontrer et de travailler ensemble avec succès. La participation leur apporta à tous de nombreux enseignements. Pour les adultes aussi le processus fut une expérience enrichissante au cours de laquelle ils découvrirent les qualités des enfants dont ils apprirent à canaliser les énergies créatrices, et travaillèrent avec des enfants provenant de milieux très divers.

Les activités de suivi s'annoncent aussi importantes que la conférence proprement dite. En particulier, un projet de citoyenneté générale d'Asie Centrale a été développé dans la région par *SCF RU* pour promouvoir la compréhension de la citoyenneté en fournissant aux enfants des possibilités d'acquérir expérience et savoir grâce à leurs propres projets individuels.

Matériel de référence supplémentaire

Les écrits suivants peuvent avoir de l'intérêt pour ceux qui souhaitent en savoir davantage sur la question de la participation démocratique des enfants.

Children's Participation, Roger Hart. UNICEF/Earthscan, New York, 1997

Children's Participation: from Tokenism to Citizenship, Roger Hart. Centre international pour le développement de l'enfant, UNICEF, Florence, 1992

Children's Rights : Turning Principles into Practice, A. Petren et J. Himes. Save the Children et UNICEF, Stockholm, 2000

Document de séance sur la promotion de la participation stratégique des adolescents, R. Rajani. UNICEF, document non publié.

Empowering Children and Young People. Children's Rights Office/Save the Children, Londres, 1998

Involving Young Researchers: How to Enable Young People to Design and Conduct Research, P. Kirby. Joseph Rowntree Foundation/Save the Children, York, 1999

Listening to Children: Children, Ethics and Social Research, P. Alderson. Barnardos, Londres, 1995

Listening to Smaller Voices: Children in an Environment of Change. Actionaid, (pas de date de publication)

Never Too Young : How Young Children Can Take Responsibility and Make Decisions : A Handbook for Early Years Workers. National Early Years Network/Save the Children, Londres, 1997

Rights and Responsibilities in Family and Society, M. Flekkoy et N. Kaufman. Jessica Kingsley, Londres, 1997

Seen and Heard: Involving Disabled Children and Young People in Research and Development Projects, L. Ward. YPS et Rowntree Foundation, York, 1997

Taking Part: Children's Participation in Decision-Making, G. Lansdown. Institute of Public Policy Research, Londres, 1995

The Political Participation of Children, R. Rajani. Harvard Center for Population and Development, Cambridge, Mass., USA, 2000

Young People as Researchers: A Learning Resource Pack. Joseph Rowntree Foundation/Save the Children, York, 2000

PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES ENFANTS AU PROCESSUS DECISIONNEL DEMOCRATIQUE

Dans cet Insight Innocenti, Gerison Lansdown examine l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, selon lequel les enfants ont le droit de participer aux décisions qui les concernent.

Lansdown se livre à une étude approfondie de la signification de cet article en tant qu'instrument au service des enfants pour protester contre les violations de leurs droits et agir pour défendre ces droits. Elle met aussi l'accent sur ce que l'article n'énonce pas, par exemple le fait qu'il ne donne pas aux enfants le droit de fouler aux pieds les droits des autres – en particulier des parents. Elle recommande avec insistance d'écouter les enfants, indique les conséquences d'un manquement en ce sens et récuse un grand nombre des arguments qui ont été émis contre la participation des enfants. L'Insight se veut, avant tout, un guide pratique sur la question, fournissant des listes récapitulatives claires pour la participation des enfants aux conférences, et de nombreux exemples concrets d'initiatives récentes.

Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF

Piazza SS. Annunziata, 12

50122 Florence, Italie

Tél.: +39 055 203 30

Fax: +39 055 244 817

E-mail (informations générales): florence@unicef.org

E-mail (commandes de publications): florence.orders@unicef.org

Site internet: www.unicef-icdc.org

ISBN: 88-85401-74-0